

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Budgets principal et annexes



RAPPORT DE PRESENTATION

Séance du conseil municipal du 18 juin 2018

SOMMAIRE

Préambule	3
BUDGET PRINCIPAL	5
I. Les résultats 2017	5
II. Section de Fonctionnement.....	6
A. Les recettes de fonctionnement	6
1. Chapitre 73 - Impôts et taxes.....	7
a) Contributions directes	7
b) Les dotations versées par la communauté d'agglomération du Beauvaisis (CAB)	8
c) Autres éléments.....	8
2. Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations.....	8
a) Dotation globale de fonctionnement : dotation forfaitaire.....	9
b) Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU)	10
c) Participations divers organismes	11
d) Les autres évolutions remarquables	11
3. Les autres chapitres budgétaires des recettes de fonctionnement	12
B. Les dépenses de fonctionnement	12
1. La répartition par fonction des dépenses de fonctionnement	13
(1) les relations aux usagers comprennent l'administration de l'Etat, la communication, les fêtes et cérémonies, les cimetières.	13
2. La répartition par nature des dépenses de fonctionnement	13
a) Chapitre 011 – charges à caractère général.....	13
b) Chapitre 012 – charges de personnel.....	14
c) Chapitre 014 – atténuation de charges	16
d) Chapitre 65 – autres dépenses de gestion courante	16
e) Chapitre 66 – charges financières	17
f) Les autres chapitres budgétaires des dépenses de fonctionnement.....	18
III. La section d'investissement	19
A. Les ressources d'investissement	19
1. Chapitre 10 – Dotations et fonds propres	19
2. Chapitre 13 – subventions d'investissement	19
3. Chapitre 16 – emprunts et refinancement d'emprunts	21
4. Les autres chapitres budgétaires des ressources d'investissement	23
B. Les emplois d'investissement.....	23
1. La répartition par fonction de nos dépenses d'investissement.....	24
2. La répartition par nature de nos dépenses d'investissement	24
a) Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées	24
b) Chapitres 20 à 23 immobilisations, opérations d'équipement et chapitre 204 subventions d'équipement	25
Situation des autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) au 31/12/2017	27
e) Les autres chapitres budgétaires des emplois d'investissement.....	27
IV. Ratios définis à l'article R2313-1 du CGCT	28
et répartition sur 100 euros du budget.	28
BUDGETS ANNEXES.....	30
A – Eau	30
B – Régie Exploitation Elispace	32
C – Lotissement Longue Haie.....	33
E – Lotissement Agel.....	34
F – Lotissement PA Tilloy.....	35

Préambule

A titre liminaire, le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires qui répondent aux exigences du cadre légal des instructions comptables et budgétaires (M14 et M49). Le compte administratif rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres).

Il présente les résultats comptables de l'exercice et est soumis, par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante, qui l'arrête définitivement par un vote au 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Ainsi, le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice clos, cumulé avec le résultat antérieur reporté, est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif.

La délibération d'affectation prise par l'assemblée délibérante est produite à l'appui de la décision budgétaire de reprise de ce résultat.

Concernant le résultat déficitaire de la section de fonctionnement, le besoin de financement ou l'excédent de la section d'investissement sont aussi repris en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif avec le compte de gestion du receveur, qui est un document de synthèse qui rassemble tous les comptes mouvementés au cours de l'exercice, accompagné des pièces justificatives correspondantes.

S'agissant de ces documents officiels, leur mise à disposition du public en vertu de l'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'effectue, au choix des personnes intéressées, soit par :

- consultation sur place au service des finances de la Ville (3^{ème} étage de l'hôtel de Ville),
- envoi dématérialisé via internet sur simple demande par email à formuler à l'adresse finances@beauvais.fr,
- envoi par courrier postal sur demande écrite et moyennant le paiement des photocopies (tarif fixé par le conseil municipal à 0,18 € par page et susceptible d'être modifié).

Pour ce qui concerne les élus municipaux, ces documents officiels sont insérés au dossier du conseil municipal qui est transmis dans les délais légaux prévus à l'article L2121-12 du CGCT.

Concernant les ratios prévus à l'article R2313-1 du CGCT, ils sont insérés dans la maquette budgétaire et dans le présent rapport de présentation. Leur communication au public s'effectue via cette dernière insertion puisque le présent rapport est mis en ligne sur le site internet de la Ville de Beauvais (<http://www.beauvais.fr>) à la rubrique Beauvais/Economie-Budget.

Précisons que le rapport de présentation qui suit fait état de comparaisons avec la moyenne de la strate ⁽¹⁾ qui regroupe les communes de 50.000 à 100.000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé.

(1) source : <http://www.colloc.bercy.gouv.fr> du ministère du budget et des comptes publics.

Synthèse générale

En 2017, pour l'ensemble des budgets (principal + annexes), le compte administratif (bilan) de la Ville de Beauvais dégage un résultat de clôture d'exercice de 10,7M€. Ces 10,7M€ s'obtiennent avec 119,9M€ de recettes, 103,1M€ de dépenses, et -6M€ de reprise sur les résultats de 2016.

Le budget principal totalise 112,3M€ de recettes sur les 119,9M€ pour l'ensemble des budgets (93,7%). Ce sont 85,6M€ de recettes qui proviennent de la **section de fonctionnement**, dont les deux principaux postes sont les impôts et taxes qui totalisent 58,7M€ (69%) et les subventions et participations avec 17,8M€ (21%).

Quant aux dépenses de fonctionnement, elles totalisent 77,2M€ avec 45,4M€ dépensés en charges de personnel (59%) et 23,6M€ au niveau des autres charges de gestion courante (chapitres 011 et 65 avec un total de 31%).

Toujours concernant le budget principal, **la section d'investissement** enregistre 26,7M€ de recettes dont 14,5M€ (54%) contribuent à l'autofinancement des investissements avec 10M€ d'affectation du résultat de 2016 en investissement et 4,5M€ d'amortissements des biens. Ainsi, le recours à l'emprunt se limite à 5M€ alors que les remboursements d'emprunt opérés en cours d'année totalisent 8,7M€, d'où une diminution du niveau de l'endettement de la Ville de près de 3,7M€ qui est à constater fin 2017. La programmation annuelle 2017 en matière d'investissement a atteint 10,6M€.

Les budgets annexes totalisent 7,5M€ de recettes, dont 4,4M€ pour le budget annexe de l'Eau, 0,8M€ pour l'Elispace et 2,4M€ pour l'ensemble des budgets annexes dits de lotissement, dont 1,4M€ de subvention versée par le budget principal au budget annexe Agel.

BUDGET PRINCIPAL

I. Les résultats 2017

Section	Reprise résultats 2016 (1)	Résultat d'exécution 2017	Résultats de clôture 2017 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	2 668 768,38	8 365 966,56	11 034 734,94	0,00	11 034 734,94
Investissement	-5 569 382,62	5 053 217,42	-516 165,20	-3 653 173,89	-4 169 339,09
Total :	-2 900 614,24	13 419 183,98	10 518 569,74	-3 653 173,89	6 865 395,85

⁽¹⁾ la reprise des résultats 2016 correspond aux résultats issus du compte administratif 2016

Le résultat de clôture 2017 cumulé est excédentaire de 6 865 395,85 euros compte tenu des résultats par section suivants :

- un excédent de **11 034 734.94 euros** de la section de fonctionnement
- un besoin de financement de **-4 169 339.09 euros** de la section d'investissement

Il faut souligner que ce résultat global de clôture 2017 couvre le besoin de financement issu du solde des restes à réaliser (- 3 653 173,89 euros). Les restes à réaliser comprennent 7 247 745,89 euros de dépenses et 3 594 572 euros de recettes, recettes qui n'intègrent aucun recours à l'emprunt.

Les prévisions étant équilibrées en dépenses et en recettes, le résultat d'exécution est influencé par les écarts éventuels liés au taux d'exécution des prévisions.

Ainsi, s'agissant de l'appréciation du compte administratif 2017, il conviendra, dans le présent rapport de rapprocher les prévisions inscrites au budget avec les réalisations effectives, tant en dépenses qu'en recettes, mais également de constater l'évolution de nos dépenses et recettes depuis ces trois dernières années.

II. Section de Fonctionnement

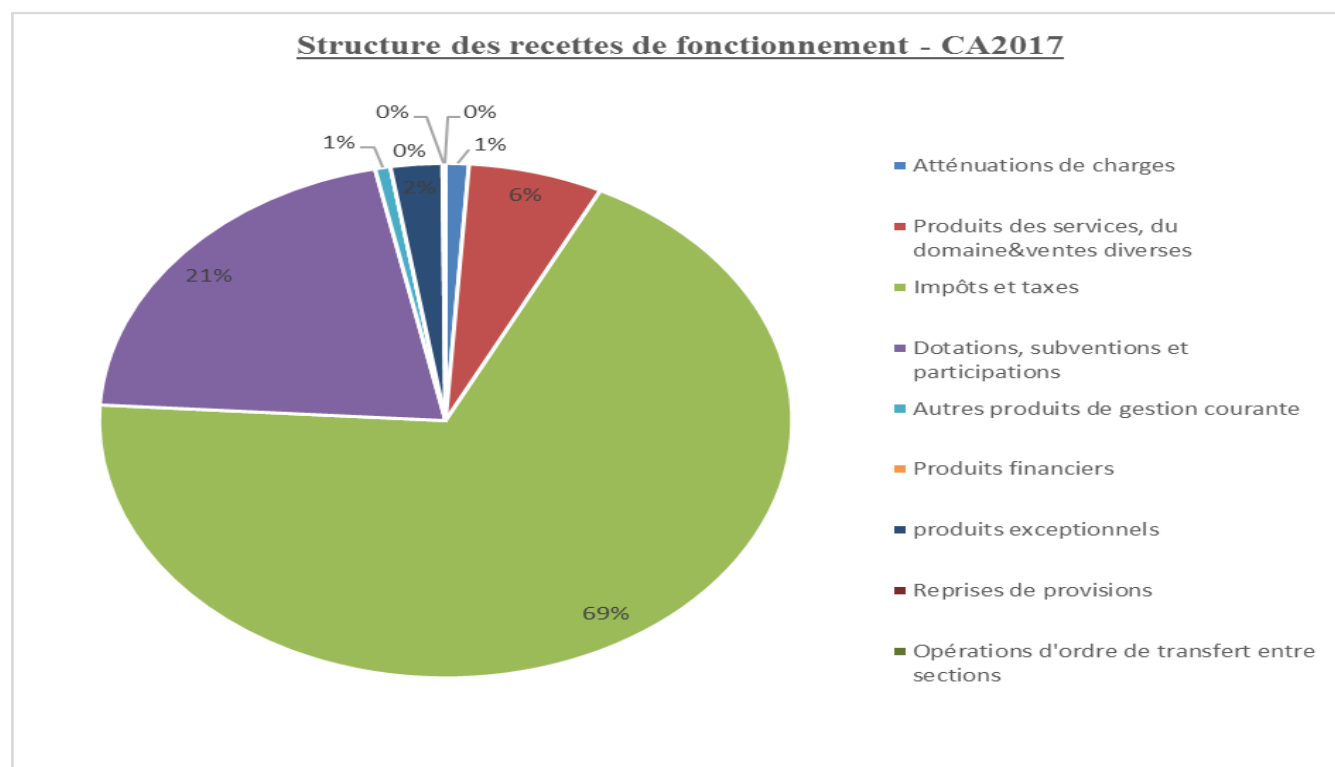
Le résultat d'exécution 2017 de la section de fonctionnement atteint 8 365 966,56 euros. Il est déterminé par différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement totalisent une exécution à hauteur de 85 533 354 euros, soit un taux de réalisation de 100,44% par rapport aux attributions budgétaires. Pour rappel, le taux de réalisation au CA2016 était à hauteur de 100,73%. Le détail des recettes de fonctionnement est le suivant :

	Chap.	Libellé	Total réalisations 2015	Total réalisations 2016	Total réalisations 2017	Variation 2017/2016	Variation 2017/2016 en %
R E C E T T E S	013	Atténuations de charges	944 376 €	1 188 244 €	923 345 €	- 264 899 €	-22,29%
	70	Produits des services, du domaine&ventes diverses	4 650 487 €	5 814 415 €	5 381 778 €	- 432 637 €	-7,44%
	73	Impôts et taxes	62 798 028 €	59 415 809 €	58 737 223 €	- 678 586 €	-1,14%
	74	Dotations, subventions et participations	19 609 839 €	18 469 143 €	17 765 113 €	- 704 030 €	-3,81%
	75	Autres produits de gestion courante	574 659 €	705 979 €	616 380 €	- 89 600 €	-12,69%
	76	Produits financiers	146 €	140 €	140 €	- 1 €	-0,40%
	77	Produits exceptionnels	348 404 €	859 813 €	2 061 597 €	1 201 784 €	139,77%
	78	Reprises de provisions	526 900 €	325 605 €	47 779 €	- 277 826 €	-85,33%
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	42 181 €	74 061 €	74 305 €	244 €	0,33%
		TOTAL	89 495 019 €	86 853 211 €	85 607 659 €	- 1 245 552 €	-1,43%

A noter le net recul du niveau des recettes de fonctionnement de 2017 par rapport au niveau atteint en 2016 (-1,24M€ ou -1,43%) qui est expliqué notamment au niveau des chapitres 73, 74 et 70.



1. Chapitre 73 - Impôts et taxes

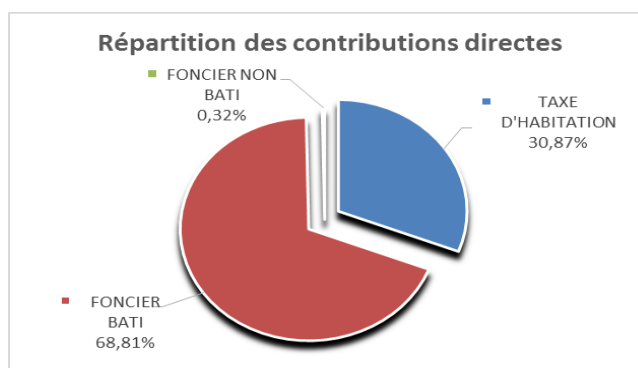
Ce chapitre budgétaire totalise 58 737 222,53M€, représente à lui seul 69% des recettes réelles de fonctionnement contre 68,5% au CA2016.

La répartition des recettes de ce chapitre est la suivante :

<i>Répartition des impôts et taxes</i>	2016	2017	2017/2016
Contributions directes	37 518 974 €	37 643 884 €	124 910 €
Recettes intercommunales	18 192 870 €	17 265 103 €	-927 767 €
Taxe sur l'électricité	1 068 710 €	1 076 960 €	8 250 €
Droits de mutation	1 514 786 €	1 716 867 €	202 081 €
Autres impositions	1 120 469 €	1 034 409 €	-86 060 €

a) Contributions directes

Les contributions directes (articles 73111 et 7318) totalisent 37,6 M€ et représentent 44% des recettes de la section de fonctionnement contre 43,19% en 2016. Le produit des contributions directes augmente entre 2016 et 2017 de +124.910 euros ou +0,3%.



Le produit des contributions directes, rôles supplémentaires et complémentaires compris, se répartit de la manière suivante :

- 68,81% de taxe sur le foncier bâti (25,9M€) ;
- 30,87% de taxe d'habitation (11,6M€) ;
- 0,32% de taxe sur le foncier non bâti (0,12M€).

Rôles complémentaires et supplémentaires compris, le détail des variations est le suivant :

- **Taxe d'habitation** : -25.559 euros ou -0,22%, baisse due à la seule variation des bases fiscales (-0,25%), en l'absence de hausse de taux. Si l'on exclut la revalorisation annuelle des bases de +0,40%, on peut évaluer la diminution physique des bases à -0,62%.
- **Taxe sur le foncier bâti** : +163.776 euros ou +0,64%. Cette progression du produit est le résultat de la variation physique des bases (+1,61% - +416.292 euros) atténuée par la baisse des rôles de -252.516 euros par rapport à 2016 désormais intégrés pour partie de façon pérenne dans les bases 2017.
- **Taxe sur le foncier non bâti** : -13.307 euros ou -10%.

b) Les dotations versées par la communauté d'agglomération du Beauvaisis (CAB)

La Ville de Beauvais perçoit de la CAB deux dotations :

- **Une dotation de compensation** due au titre des différents transferts de compétences, dont le montant perçu en 2017 (16.818.261 euros) est identique à celui perçu en 2016.
- **Une dotation de solidarité communautaire** de 345.187,56 euros contre 1.374.609 euros en 2016 perçue uniquement par la commune de Beauvais en 2017, seule éligible en vertu des dispositions de l'article 1609 nonies C paragraphe VI du CGI. En effet, celui-ci prévoit, en l'absence de pacte fiscal et financier, le versement par l'EPCI d'une part obligatoire de DSC aux communes concernées par les dispositifs du contrat de ville. Ainsi, par délibération du 29/06/2017, ce montant a été calculé pour correspondre à 50% de la différence entre les produits d'impositions en matière de CFE, CVAE, IFER et TAFNB au titre de l'année du versement de la dotation et le produit de ces mêmes impositions constaté l'année précédente.

c) Autres éléments

Au-delà des contributions directes et des dotations versées par la CAB, qui représentent 93,48% des impôts et taxes perçues par la collectivité, on peut relever les éléments suivants :

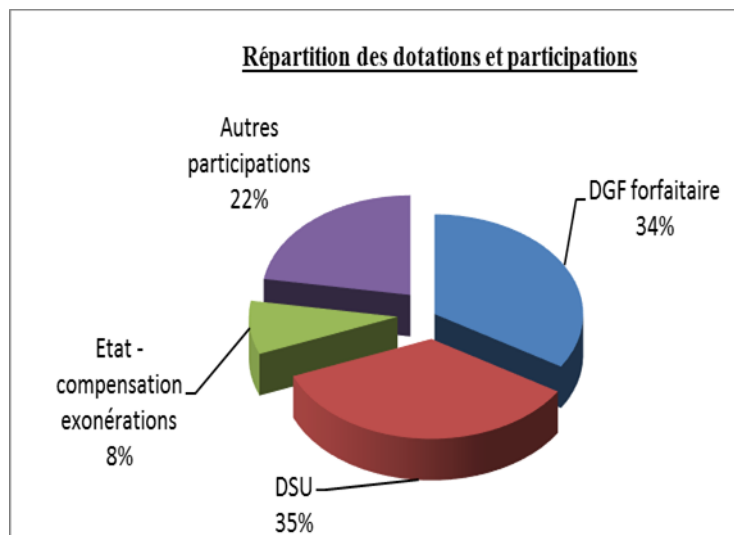
- **les taxes additionnelles aux droits de mutations** : elles totalisent 1 716 867 euros contre 1.514.786 euros en 2016, soit une hausse de 13,34%. Pour rappel, ladite recette au titre de l'exercice 2016 avait progressé de +39% par rapport à 2015 (1.091.953 euros). Cette hausse est liée à l'évolution du nombre de transactions immobilières sur notre territoire.
- **la taxe sur l'électricité** : elle totalise 1 076 960 euros, soit une augmentation de 0,8% de ce produit par rapport à 2016 (1.068.710 euros). Rappelons que l'article 23 de la loi du 7 décembre 2010 a institué un nouveau régime de taxation de la consommation d'électricité (délibération du conseil municipal du 07/07/2011). Ainsi, ce nouveau régime de taxation a d'une part, modifié l'assiette de taxation qui repose désormais uniquement sur les consommations (et non plus sur la totalité de la facture), et d'autre part, a mis fin à l'exonération des consommations relatives à l'éclairage public (entraînant ainsi pour la commune une hausse du produit, mais également une nouvelle charge).
- **la taxe sur la publicité extérieure (TLPE)** : l'article 171 de la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 a remplacé les différentes taxations communales sur la publicité par une taxe unique dite TLPE. Le produit 2017 atteint 343 957,74 euros contre 355 394 euros en 2016, montant en baisse de 3,22% contre -10% par rapport au produit de 2015 (395.078 euros).
- **les droits de stationnement** : leur montant en 2017 est de 487 991,22 euros contre 540.709 euros en 2016.

2. Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations

Ce chapitre budgétaire atteint 17,76 M€ de réalisation contre 18,47M€ en 2016. Ce chapitre représente 21% des recettes réelles de fonctionnement et connaît une diminution de 0,7M€ par rapport à l'année 2016 (-3,81%).

La répartition des recettes est la suivante :

- Etat, dotation globale de fonctionnement (DGF) forfaitaire : 6 M€ (34%)
- Etat, dotation de solidarité urbaine (DSU) : 6,2M€ (35%)
- Autres participations (Etat, région, département, CAF) : 3,8M€ (22%)
- Etat, compensation exonérations fiscales : 1,65M€ (8%)



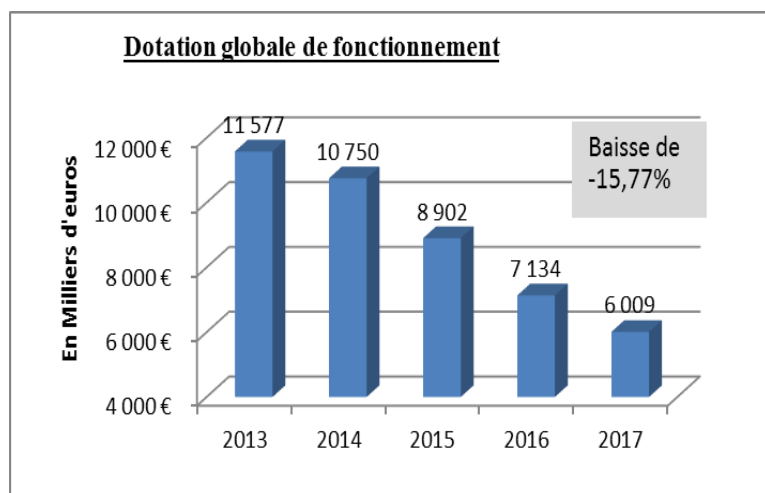
a) Dotation globale de fonctionnement : dotation forfaitaire

Le principal concours financier de l'Etat envers la collectivité est la dotation globale de fonctionnement (DGF), composée d'une dotation forfaitaire et, d'une dotation de solidarité urbaine (DSU). La dotation forfaitaire a évolué de la façon suivante :

L'enveloppe normée des concours financiers de l'Etat aux collectivités territoriales faisait l'objet d'un gel depuis 2011, puis son volume global a été diminué en 2014 (1,5 Md€), puis entre 2015 et 2017 (-3,67Md€ / an). Veuillez noter qu'à la clôture du 99^{ème} congrès des maires de France, le président François Hollande avait annoncé que la baisse des dotations prévus en 2017 sera divisée par deux pour le bloc communal.

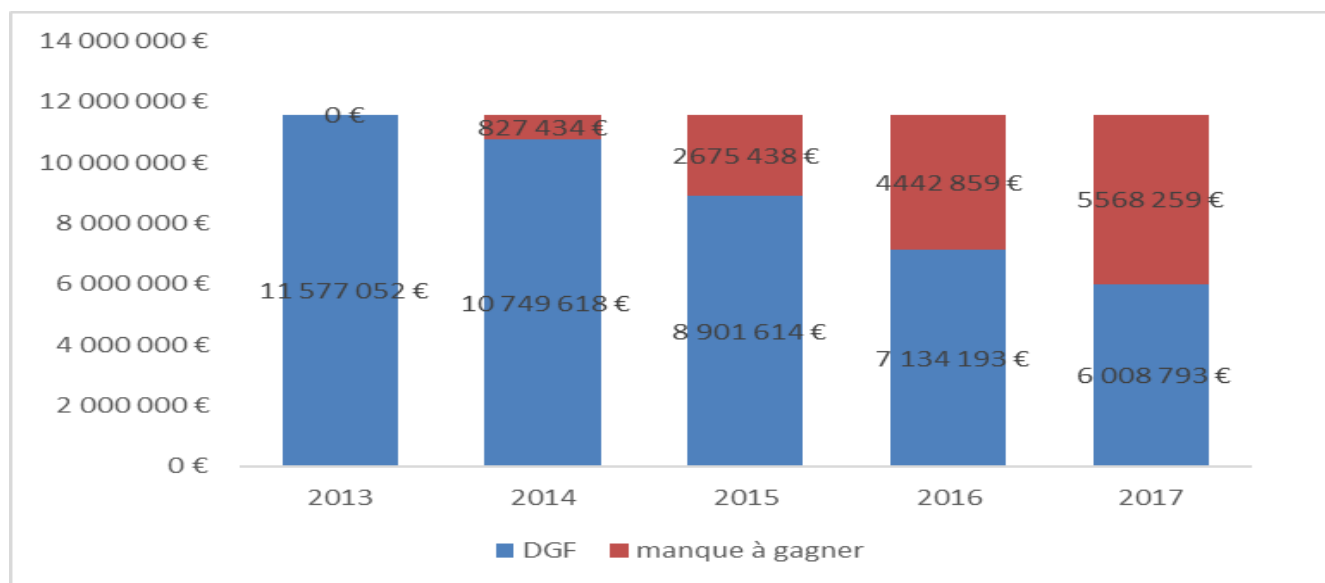
Cela a abouti au partage suivant :

- 1 035 millions (39,30 %) pour le bloc communal (communes et EPCI);
- 1 148 millions (43,58 %) pour les départements ;
- 451 millions (17,12 %) pour les régions



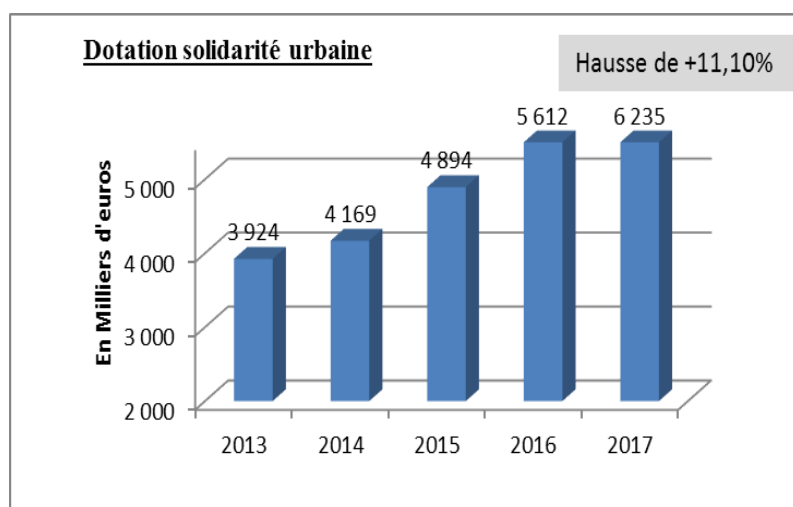
Ainsi, pour ce qui concerne la Ville de Beauvais, c'est un recul de -1,125M€ qui est constaté entre 2017 et 2016, soit une diminution de -15,77%. Cette diminution englobe notamment la contribution au redressement des finances publiques (-0,81M€), la prise en considération de l'évolution de la population (-49k€), l'écêtement appliqué au titre de la richesse fiscale de la commune (-261k€).

Soit un manque à gagner à hauteur de 13,5 M€ sur la période 2014-2017.



b) Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU)

Le deuxième concours financier composant la DGF est la DSU. Depuis la réforme de 2009, un dispositif de répartition de la DSU à « 2 étages » est en vigueur : les communes classées, en fonction de l'indice synthétique de ressources et de charges, dans la première moitié des communes de cette catégorie démographique, soit les 483 premières communes, bénéficient d'une dotation égale à celle de N-1 majorée du taux d'inflation inscrit en loi de finances. De plus, les 250 premières communes de cette catégorie démographique bénéficient en sus de leur attribution de droit commun d'une « DSU cible »¹. En 2017, la loi de finances a acté une hausse des montants consacrés à la péréquation identique à celle réalisée en 2016 dont 180 millions d'euros pour la dotation de solidarité urbaine (DSU). En parallèle, le gouvernement a modifié la pondération des critères servant au calcul de l'indice synthétique DSU. Cet indice synthétique détermine le rang DSU de la ville par rapport aux autres communes éligibles à la DSU².



Ainsi, la variation entre 2017 et 2016 s'explique par l'augmentation du fonds DSU. L'amélioration du classement de la ville n'a pas eu d'impact sur le montant alloué. Pour information, la ville de Beauvais est classée 202^{ème} contre 240^{ème} en 2016 du fait du changement des pondérations des critères servant au calcul de l'indice synthétique DSU.

¹ DSU-cible = Pop. DGF * Indice synthétique * Valeur du point * Coefficient de majoration

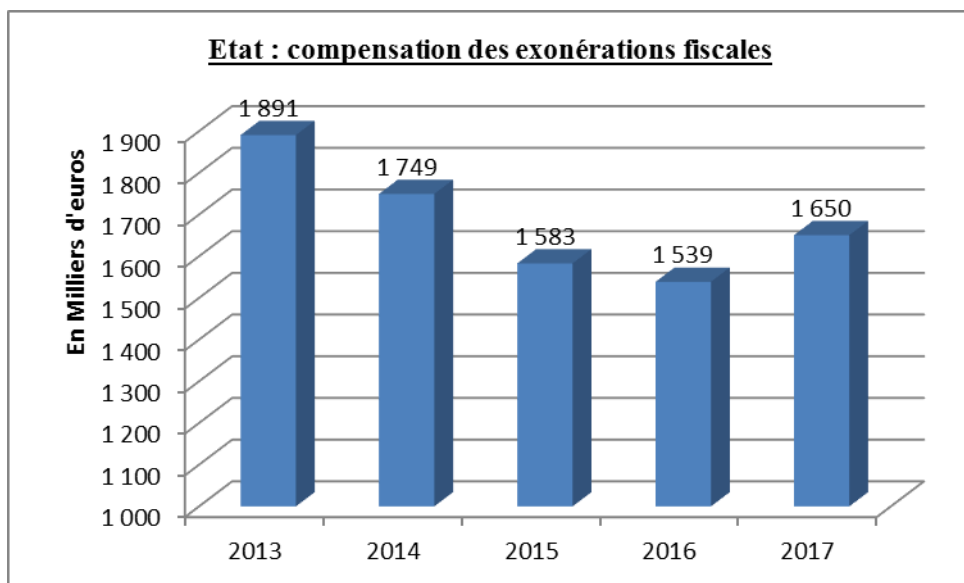
² Annexe n°1 – Présentation de l'indice synthétique avant et après réforme

c) Participations divers organismes

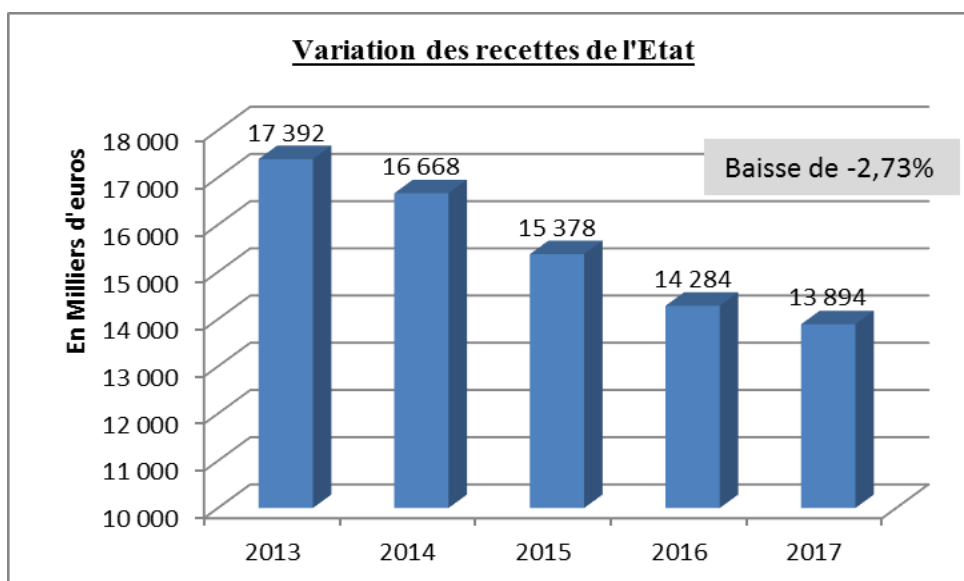
Les participations et subventions (745 à 7482 + 7484 à 7488) totalisent 3,871k€ en 2017 contre 4,184k€ en 2016 et donc en diminution -313k€ (principalement baisse de la subvention CAF de -187k€ et rattachement 2016 surestimé de 80k€).

d) Les autres évolutions remarquables

Les compensations par l'Etat des exonérations accordées sur les impôts locaux (articles 7483) ont évolué de la manière suivante :



Globalement, l'évolution des dotations en provenance de l'Etat ⁽¹⁾ entre 2017 et 2016 est de -0,39M€ (-2,73%).



⁽¹⁾ dotation globale de fonctionnement + dotation de solidarité urbaine + compensations exonérations fiscales.

3. Les autres chapitres budgétaires des recettes de fonctionnement

Le chapitre 013 « atténuation de charges » 923 345 k € contre 1.188k€ en 2016 et 944k€ en 2015. Ce chapitre, dont le taux de réalisation atteint 122,75% contre 109% en 2016, recouvre essentiellement des remboursements de rémunérations et de charges sociales pour maladie, et les participations de l'agence de services et de paiement (ASP).

Le chapitre 70 « produits des services » totalise 5, 3M€ en 2017 contre 5,8M€ en 2016, et enregistre un taux d'exécution de 96,49% contre 101,7% en 2016. Les 5,3M€ de 2017 se décompose principalement en :

- recettes de la part des usagers (2,8M€) pour les services municipaux rendus dont la restauration scolaire et les ALSH,
- remboursements par l'agglomération et le CCAS des charges de personnels mutualisées (1,8M€ contre 1,4M€ en 2016 soit 441 000 euros)
- remboursement des frais d'administration générale par les budgets annexes (0,15M€).
- Fin du remboursement par l'agglomération du Beauvaisis des premières contributions au SDIS (818Keuros)

Le chapitre 75 « autres charges de gestion courante » totalise 616k€ contre 706k€ en 2016. Ce chapitre comprend essentiellement les recettes de location d'immeubles (209K€ contre 217k€ en 2016) et de redevances de concessions ou de fermiers tels EDF, GDF, SE60, OGF.

Le chapitre 77 « produits exceptionnels » qui totalise 2,061 M€ contre 860k€ en 2016 et enregistre principalement les produits des cessions d'immobilisations (2,036 €).

Le chapitre 78 « reprise sur provisions » totalise 47k€ et a comptabilisé des reprises de provisions.

Le chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre section » totalise 74k€ qui correspondent principalement à des amortissements de subventions d'équipement perçues.

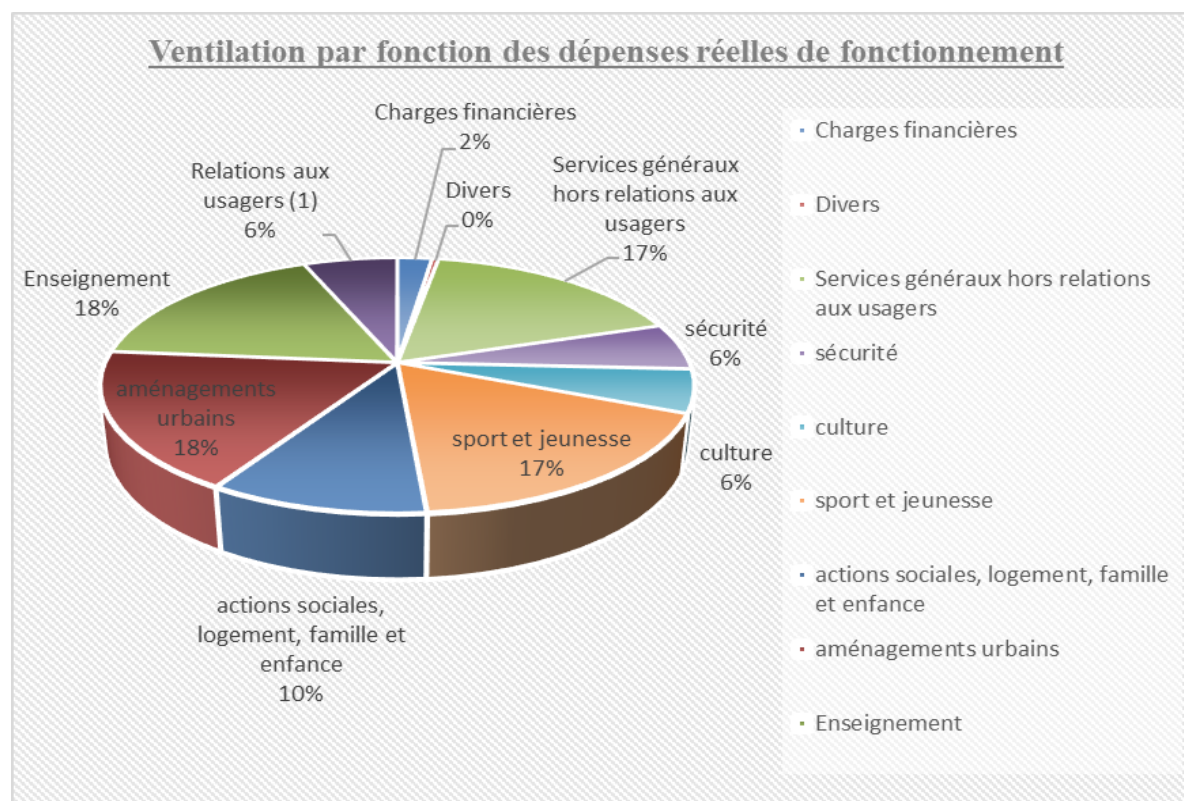
B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement totalisent une exécution à hauteur de 77 241 693€ contre 76 091 636€ en 2016 (+ 1 150 057 euros et 1,51%), soit un taux d'exécution hors virement à la section d'investissement à hauteur de 93,71% contre 92,71% en 2016. Le détail des dépenses de fonctionnement est le suivant :

	Chap.	Libellé	Total réalisations 2015	Total réalisations 2016	Total réalisations 2017	Variation 2017/2016	Variation 2017/2016 en %
D E P E N S E S	011	Charges à caractère général	14 527 952 €	13 589 103 €	14 015 282 €	426 179 €	3,14%
	012	Charges de personnel	46 623 619 €	44 905 027 €	45 381 078 €	476 051 €	1,06%
	014	Atténuations de produits	413 564 €	- €	- €	- €	
	65	Autres charges de gestion courante	11 727 470 €	10 054 776 €	9 608 587 €	- 446 189 €	-4,44%
	66	Charges financières	2 069 000 €	1 807 629 €	1 583 241 €	- 224 388 €	-12,41%
	67	Charges exceptionnelles	128 408 €	96 934 €	68 572 €	- 28 362 €	-29,26%
	68	Dotations aux provisions	- €	505 386 €	35 842 €	- 469 544 €	-92,91%
	022	Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €	
	023	Virement à la section d'investissement	- €	- €	- €	- €	
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 368 482 €	5 132 781 €	6 549 091 €	1 416 310 €	27,59%
		TOTAL	80 858 494 €	76 091 636 €	77 241 693 €	1 150 057 €	1,51%

1. La répartition par fonction des dépenses de fonctionnement

Cette répartition par fonction permet de mesurer la part du budget de fonctionnement consacrée aux différents domaines d'activités assurées par la Ville :



(1) les relations aux usagers comprennent l'administration de l'Etat, la communication, les fêtes et cérémonies, les cimetières.

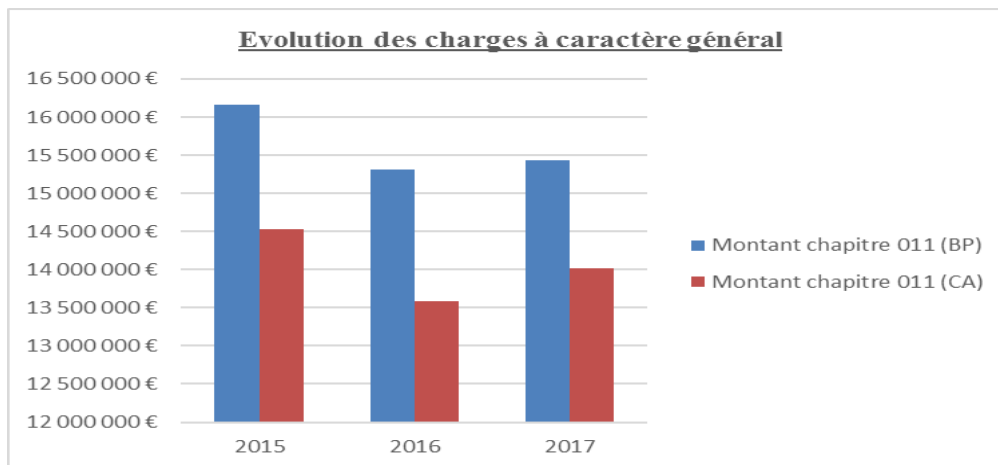
2. La répartition par nature des dépenses de fonctionnement

a) Chapitre 011 – charges à caractère général

Ce chapitre budgétaire totalise 14,01M€ de réalisation contre 13,6M€ en 2016 soit :

- Une augmentation de 3,14% par rapport à 2016
- Un taux de réalisation de 90,78% contre 88,9% en 2016.

Ces dépenses ont varié ces dernières années de la manière suivante :



Les principaux postes budgétaires de ce chapitre sont les suivants :

Poste	Rappel CA 2015	CA 2016	CA 2017	Variation (en valeur)	Variation (en %)
fluides	3 982 882	3 403 859	3 524 188	120 329	4%
alimentation	1 469 571	1 375 984	1 396 784	20 800	2%
fournitures	2 410 106	2 215 078	2 374 679	159 601	7%
prestations de services (1)	1 655 623	1 989 263	1 944 003	-45 260	-2%
locations	880 103	751 679	965 555	213 877	28%
entretien et maintenance	1 610 412	1 515 195	1 420 482	-94 713	-6%
communication	464 502	431 062	413 493	-17 569	-4%
frais affranchissement et télécommunication	365 550	254 916	226 587	-28 330	-11%

Ainsi, le volume de dépenses de nos achats et charges externes (chapitre 011 hors impôts et taxes), représente 18,14% du budget de fonctionnement, soit par comparaison avec la moyenne des communes de la même strate que Beauvais en 2016 qui est de 17,73%

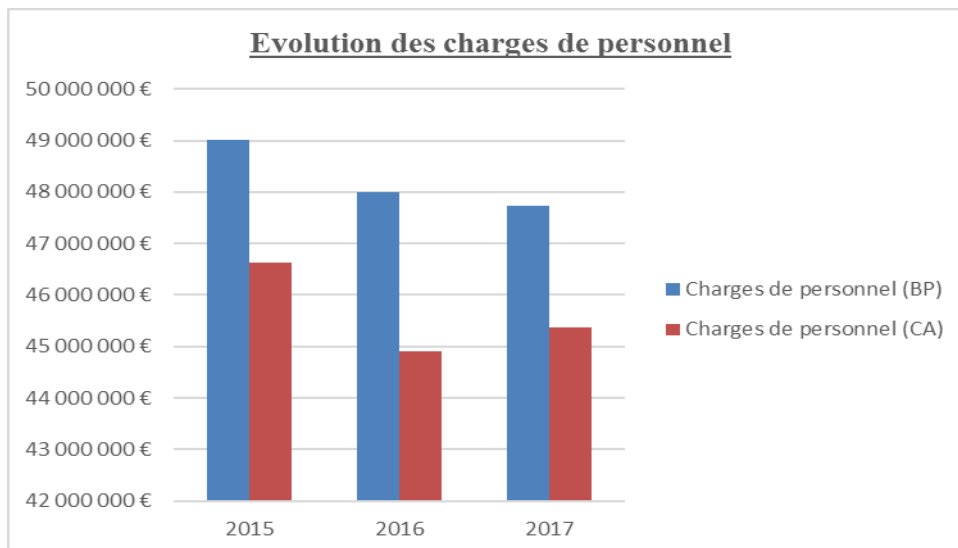
(Source <http://www.colloc.bercy.gouv.fr/> rubrique : les comptes des communes)

b) **Chapitre 012 – charges de personnel**

Ce chapitre budgétaire totalise 45,3 M€ contre 44,9M€ en 2016 soit :

- Une augmentation de 1,06% des dépenses par rapport à 2016 en raison notamment du déploiement du Parcours Professionnel, carrières et rémunérations (PPCR) induisant une revalorisation à la hausse du point d'indice à hauteur de 0,6%, d'une part, et du glissement vieillesse technicité (GVT), d'autre part.
- Un taux de réalisation de 95,06% contre 93,5% en 2016.

Ces dépenses ont varié ces dernières années de la manière suivante :



Les principaux postes budgétaires de ce chapitre sont les suivants :

Poste	Rappel CA 2015	CA 2016	CA 2017	Variation (en valeur)	Variation (en %)
remboursements personnels mutualisés	3 401 064	3 098 024	3 300 894	202 871	7%
Impôts et taxes	675 159	610 791	653 811	43 021	7%
rémunération titulaires	24 356 929	23 829 137	24 031 822	202 685	1%
rémunération non titulaires dont emplois aidés, apprentis etc.	5 916 302	5 464 145	5 395 394	-68 751	-1%
cotisations sociales	11 840 756	11 506 056	11 573 740	67 684	1%

L'état du personnel au 31 décembre 2017 tel que joint en annexe budgétaire totalise 1.080 postes pourvus, soit 53 postes de moins par rapport à la situation au 31 décembre 2016 (1.133 postes). Cette diminution de l'effectif global est le résultat notamment de la baisse des contrats aidés, de certains départs en retraite non remplacés, et de la suppression de postes non pourvus induisant une moindre progression à la hausse de la masse salariale.

Le tableau qui suit synthétise la répartition des effectifs des principaux services municipaux au 31 décembre 2017 :

Pôles / Directions	effectif au 31/12/2017	%
Pôle Ressources	17	1,5%
Direction dont développement durable	17	1,5%
Pôle administration	164	14,7%
Police municipale et prévention sécurité	105	9,4%
Services à la population	39	3,5%
Autres	20	1,8%
Direction du cabinet, évènementiel et communication	40	3,6%

Cabinet	7	0,6%
Evènementiel	23	2,1%
Communication	10	0,9%
Pôle aménagement	11	1,0%
Politique ville et logement	11	1,0%
Pôle éducation, sports, culture, tourisme	528	47,3%
Projet éducatif territorial	177	15,8%
Vie scolaire et restauration	240	21,5%
Culture dont archéologie	29	2,6%
Sports	82	7,3%
Pôle technique opérationnel	310	27,8%
Architecture	54	4,8%
Environnement	2	0,2%
Espaces publics	55	4,9%
Parcs et jardins, propreté et garage	180	16,1%
Autres	19	1,7%
Personnel mis à disposition	10	0,9%
Total	1 080	100,0%

Par comparaison avec les communes de strate démographique équivalente, les charges de personnel pèsent 58,75% du budget de fonctionnement alors que la moyenne 2016 est de 51,28% (source <http://www.colloc.bercy.gouv.fr/> rubrique : les comptes des communes).

Ainsi, malgré la diminution constatée en 2016, l'effort budgétaire de la Ville de Beauvais en matière de dépenses de personnel reste supérieur à la moyenne nationale.

c) Chapitre 014 – atténuation de charges

Aucune exécution budgétaire à ce chapitre budgétaire.

A noter que cette absence d'exécution budgétaire est liée à la prise en charge de la contribution de la Ville de Beauvais au fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) par l'agglomération du Beauvaisis.

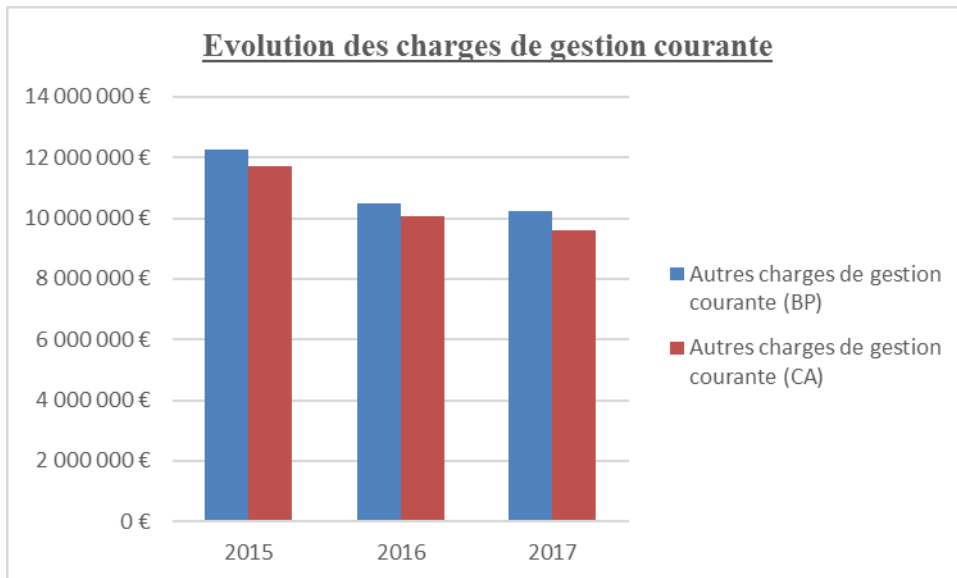
En effet, ce mécanisme national de péréquation horizontale pour le secteur communal prévoit que les communes éligibles à la « part cible » de la DSU en sont exonérées et que l'EPCI de rattachement doit en assumer la charge. Ainsi, l'agglomération a dû s'acquitter en 2017 d'une contribution totale de 1,60M€ dont 0,90M€ au titre de la contribution de la Ville de Beauvais.

d) Chapitre 65 – autres dépenses de gestion courante

Ce chapitre budgétaire totalise une réalisation à hauteur de 9 608 587 euros contre 10.054.776 euros soit :

- Une baisse de 4,44% par rapport à 2016.
- Un taux de réalisation de 93,87% contre 96% en 2016.

L'évolution de ces dépenses au cours des dernières années a été la suivante :



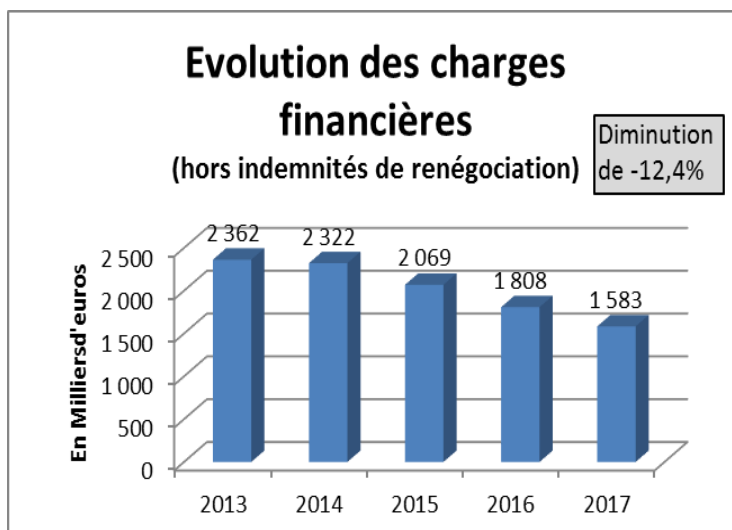
Les principaux postes budgétaires de ce chapitre sont les suivants :

Poste	Rappel CA 2015	CA 2016	CA 2017	Variation (en valeur)	Variation (en %)
Déficit & Subvention budgets annexes (1)	397 179	1 573 394	1 798 968	225 574	14%
Indemnité et charges sociales élus	517 233	547 207	548 943	1 735	0%
Créances éteintes ou admises en non valeur	197 481	52 969	28 373	-24 596	-46%
Contribution au SDIS	2 468 718	818 552		-818 552	-100%
Subvention au CCAS	2 830 000	2 450 000	2 830 000	380 000	16%
Subventions aux associations	4 685 242	3 978 851	3 858 159	-120 692	-3,03%
Subventions écoles privées	458 046	496 403	422 147	-74 256	-14,96%

(1) en 2017, déficit du budget Agel (1,4M€) et de l'Elispace (399k€).

e) Chapitre 66 – charges financières

Ce chapitre budgétaire totalise 1,58M€, est en diminution de -0,22M€ (-12,41%) et a un taux de réalisation de 88,20%. Les charges financières, à proprement parler (hors indemnités de renégociation d'emprunts), ont varié ces dernières années de la manière suivante :



Cette baisse s'explique par l'effet conjugué de la diminution du niveau de l'endettement de la Ville (cf. éléments du rapport ci-après avec un encours de la dette en diminution de -6,07%) et du taux moyen pondéré de la dette du budget principal (2,56 au 31/12/2017 contre 2,74% au 31/12/2016 et 2,96% au 31/12/2015).

A souligner qu'aucune indemnité de renégociation d'emprunts n'a été payée dans le cadre de réaménagements d'emprunts (compte 668) dans le courant de l'année 2017.

Par comparaison avec les communes de strate démographique équivalente, les charges financières totalisent 2,05% du budget de fonctionnement, contre 2,38% en 2016, alors que la moyenne 2016 de la strate est de 4,90%, (source <http://www.colloc.bercy.gouv.fr/> rubrique : les comptes des communes).

f) Les autres chapitres budgétaires des dépenses de fonctionnement

Le chapitre 68 a comptabilisé une provision semi-budgétaire en 2017 de 35 842 euros (provision pour non recouvrement créance SCI Cugnot pour des travaux de sécurisation exécutés d'office).

Il faut rappeler que bien que figurant dans le total des opérations réelles, les provisions semi-budgétaires ne donnent pas lieu à des mouvements de trésorerie, mais permettent de différer la prise en charge d'une dépense par la « reprise de la provision » au moment où le risque s'avère réellement.

III. La section d'investissement

L'exécution budgétaire 2017 de la section d'investissement fait ressortir un besoin de financement à hauteur de 4 169 339,09 euros réparti de la manière suivante :

- - 516 165,20 euros au titre du résultat d'investissement cumulé 2017
- - 3 653 173,89 euros au titre du solde des restes à réaliser d'investissement 2017

A. Les ressources d'investissement

Les ressources d'investissement totalisent 26 721 083,04 euros, soit 23,78% du total des recettes du compte administratif 2017 et se décomposent de la manière suivante :

	Chap.	Libellé	Total réalisations 2015	Total réalisations 2016	Total réalisations 2017	Variation 2017/2016	Variation 2017/2016 en %
R E C E T T E S	13	Subventions d'investissement reçues	2 244 685 €	1 655 704 €	1 815 882 €	160 179 €	9,67%
	16	Emprunts et dettes assimilées	5 000 000 €	5 006 004 €	5 000 000 €	- 6 004 €	-0,12%
	20	immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €	
	204	Subventions d'équipement		- €	- €	- €	
	21	Immobilisations corporelles	- €	386 €	- €	- 386 €	-100,00%
	23	Immobilisations en cours	150 114 €	- €	- €	- €	
	10	Dotations, fonds divers et réserves	6 471 239 €	445 790 €	2 384 312 €	1 938 522 €	434,85%
	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	5 451 190 €	7 000 000 €	10 000 000 €	3 000 000 €	42,86%
	165	Dépôts et cautionnements reçus	9 703 €	10 451 €	9 148 €	- 1 303 €	-12,47%
	27	Autres immobilisations financières	2 469 040 €	134 174 €	920 200 €	786 026 €	585,82%
	45	Total des opérations pour compte de tiers	1 104 €	22 115 €	35 842 €	13 727 €	62,07%
	024	Produits des cessions	- €	- €	- €	- €	
	021	Virement de la section de fonctionnement	- €	- €	- €	- €	
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 368 482 €	5 132 781 €	6 549 091 €	1 416 310 €	27,59%
	041	Opérations patrimoniales	171 017 €	72 472 €	6 608 €	- 65 864 €	-90,88%
	TOTAL		27 336 573 €	19 479 877 €	26 721 083 €	7 241 206 €	37,17%

1. Chapitre 10 – Dotations et fonds propres

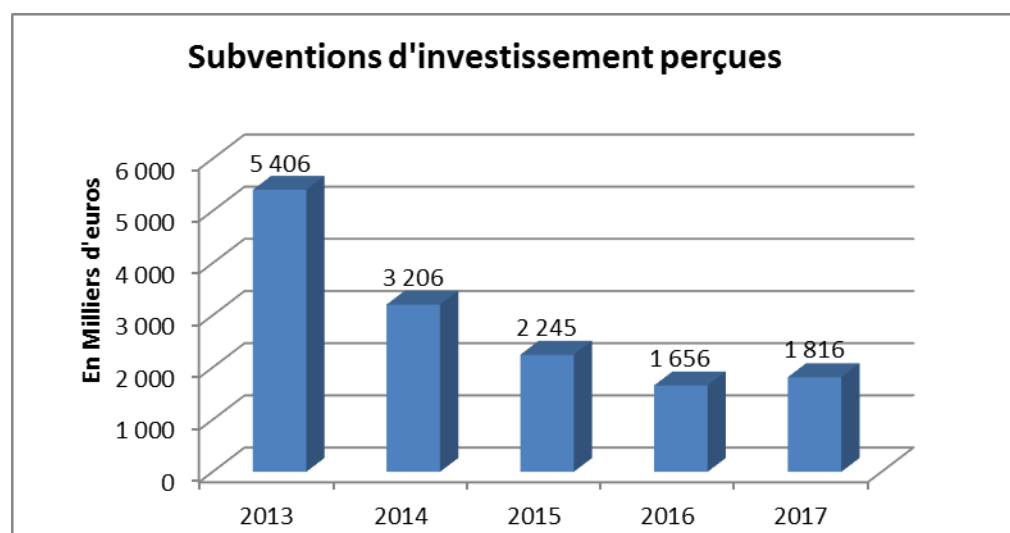
Ce chapitre totalise 12,38M€ en 2017 et a un taux de réalisation de 86,63%. Ces 12,38M€ sont composés notamment de :

- ✓ 10M€ d'affectation partielle en investissement du résultat de fonctionnement 2016 telle que décidée par le conseil municipal lors de sa réunion du 12 mai 2017 ;
- ✓ 1,9M€ de FCTVA.

2. Chapitre 13 – subventions d'investissement

Ce chapitre totalise 1,81M€ et le taux de réalisation est de 47,37%. A noter que si l'on ajoute au montant effectivement perçu en 2016, les restes à réaliser en matière de subventions d'équipement (1,9M€), le taux de réalisation passe alors à 99,41%. Ces taux se situent donc logiquement en deçà et au-delà du taux atteint par les dépenses d'équipement (chapitre 20 à 23 avec 48,14% et 81,12% comprenant les RAR).

L'historique de ces dernières années en matière de subventions reçues est le suivant :

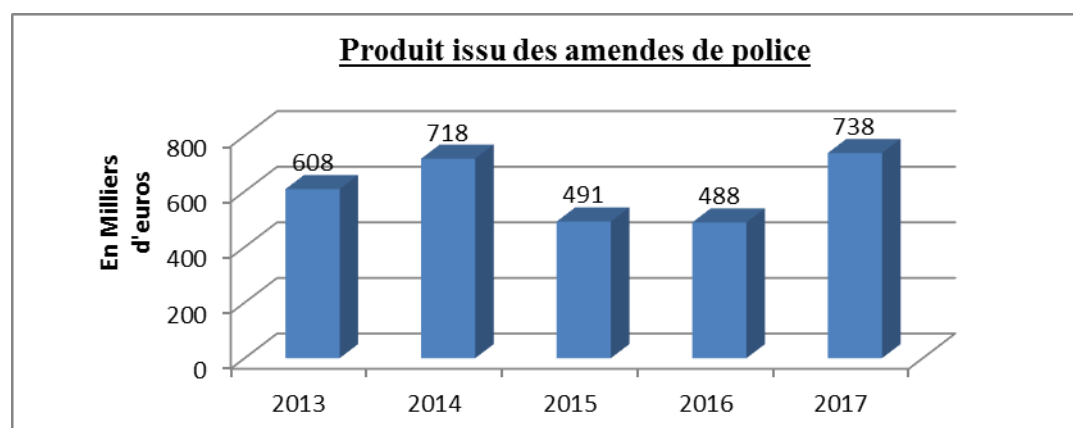


Le niveau des subventions reçues est en lien avec celui des dépenses d'investissement.

La répartition par « programme » de nos subventions d'investissement est la suivante :

PROGRAMMES	Montant 2017	%
EGLISE ST ETIENNE	9 836,00 €	0,54%
Diverses subventions	21 679,44 €	1,19%
Amendes de police	738 065,00 €	40,64%
MAISON QUARTIER ST LUCIEN	735 000,00 €	40,48%
Parc Animalier	20 456,00 €	1,13%
PATRIMOINE HISTORIQUE/OEUVRES D'ART	7 788,00 €	0,43%
VEHICULES	10 080,00 €	0,56%
ZERO PHYTO EQUIPEMENT	7 945,00 €	0,44%
Abords du centre commercial "Champs dolents"	244 665,00 €	13,47%
ZERO PHYTO VEHICULES	20 368,00 €	1,12%
Total général	1 815 882,44 €	100,00%

Les amendes de police (article 1342) intègrent ce chapitre budgétaire.

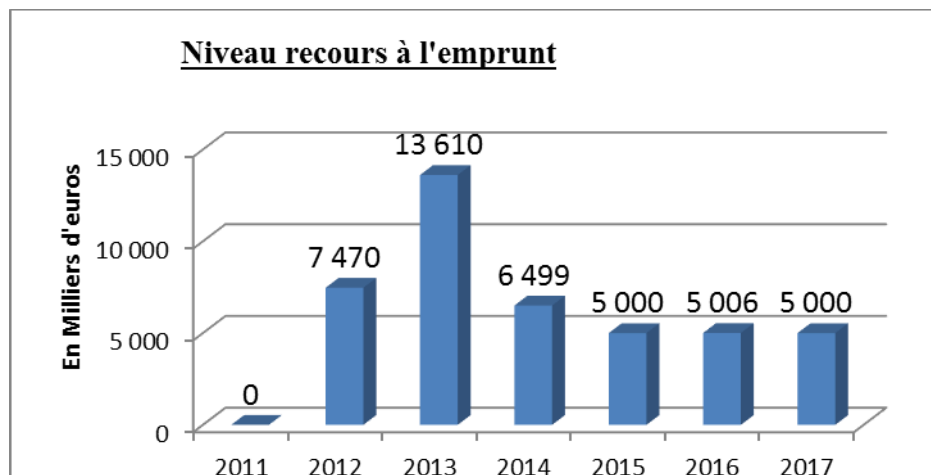


Cette enveloppe varie d'une année sur l'autre et est ensuite répartie auprès des collectivités bénéficiaires en fonction du nombre d'amendes recensées sur le territoire par rapport au nombre total atteint sur le plan national. Pour autant, le montant perçu chaque année n'est pas strictement proportionnel au nombre

d'amendes puisque la loi de finances fixe le montant annuel du produit des amendes qui est rétrocédé aux collectivités locales.

3. Chapitre 16 –emprunts et refinancement d'emprunts

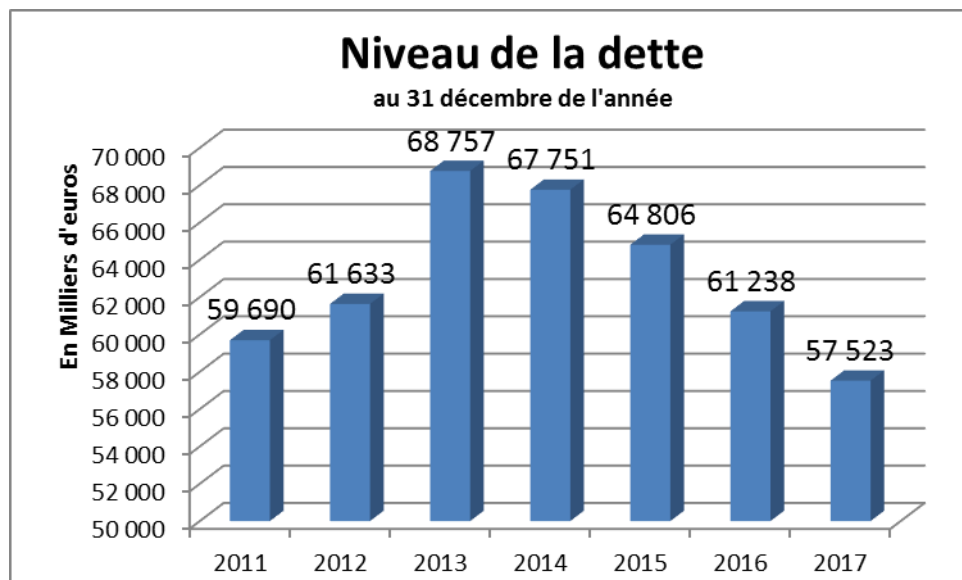
Le niveau de recours à l'emprunt nécessaire au financement des investissements a varié les années passées de la manière suivante :



C'est donc un recours qui a atteint 5M€ en 2017, comme celui atteint en 2016 une exécution à hauteur de 68,87% par rapport aux attributions budgétaires.

Ainsi, la part des dépenses d'investissement financée par emprunt en 2017 atteint 23,07% contre 21,29% en 2016.

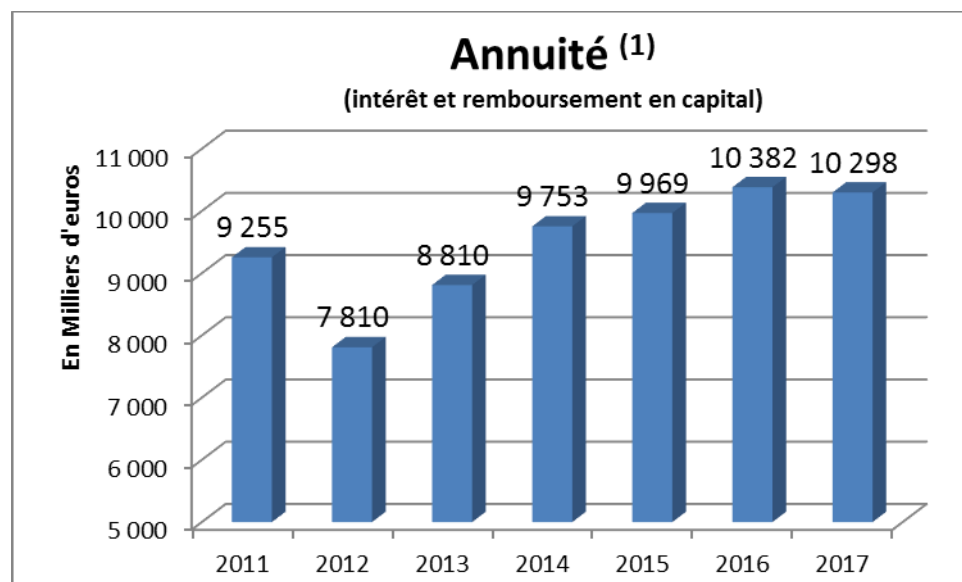
Compte tenu des remboursements en capital opérés sur la période, l'évolution du niveau de l'endettement a été la suivante :



L'encours de la dette fin 2016 atteint 57,52M€, soit un niveau en diminution par rapport à fin 2016 (-3,7M€ ou -6,07%). **le niveau de l'endettement est donc maîtrisé.**

L'encours de la dette ressort à Beauvais à 1.022 euros / habitant ⁽³⁾ alors que la moyenne de la strate est de 1.475 euros ⁽²⁾.

L'encours de la dette / recettes de fonctionnement est de 67,25% alors que la moyenne est de 93,2%⁽²⁾ : **la dette de la Ville de Beauvais comparativement au niveau de ses ressources est donc proportionnellement inférieure à celle de la moyenne nationale.**



Quant au niveau de l'annuité de la dette, elle représente 12,02% de recettes de fonctionnement fin 2017, niveau supérieur à celui de la moyenne nationale de la strate de 12,12% ⁽²⁾

⁽¹⁾ débits nets des comptes 6611 + 163, 164 (sauf 16449), 1671, 1672, 1675, 1678, 1681 et 1682.

⁽²⁾ données 2016 du site internet du ministère du budget et des comptes publics

⁽³⁾ population au 1^{er} janvier 2016

Répartition de l'encours de la dette de la Ville de Beauvais selon la norme Gissler ⁽²⁾

Structure et indice sous jacent	Risque Gissler	Ville de Beauvais au 31/12							Moyenne ⁽¹⁾
		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
1A	Taux non structurés et sans risque	82,2%	91,1%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100%	94,2%
1B/2C	Produits à risque faible	14,9%	8,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,3%
3A/5C	Produits à risque limité	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,6%
1D/5E	Produits à risque élevé	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,1%
6F	Produits hors Charte	2,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,8%
Total	-	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,00%

⁽¹⁾ strate des communes et EPCI de 50.000 à 100.000 habitants – années 2016. Ces données moyennes de la strate sont issues de l'observatoire de Finance Active, strate qui totalise plus de 140 collectivités ou établissements, près de 7.000 contrats, et d'un encours total de 10 Mds€.

⁽²⁾ selon la classification des risques « Gissler » suivante :

Indices sous-jacents		Structures	
1	Indices zone euro	A	Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel).
2	Indices inflation française ou inflation zone euro ou écart entre ces indices	B	Barrière simple. Pas d'effet de levier
3	Ecart d'indices zone euros	C	Option d'échange (swaption)
4	Indices hors zone euro. Ecart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	D	Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé
5	Ecart d'indices hors zone euro	E	Multiplicateur jusqu'à 5

*Les produits non catégorisés par la charte sont classés en risque 6F.

La sécurisation de l'encours de la dette a été maintenue à son maximum puisque :

- 100% de l'encours est sans risque, part qui est supérieure à la moyenne de la catégorie (94,2%) ;
- 0% de l'encours est soumis à un risque faible, limité, marqué ou élevé alors que la moyenne de la catégorie ressort à 5,8%.

Dette par type de risque

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	34 695 423 €	63,71%	3,41%
Variable	12 980 388 €	23,83%	0,80%
Livret A	6 784 886 €	12,46%	1,62%
Ensemble des risques	54 460 698 €	100,00%	2,56%

Ainsi, la part prépondérante des emprunts à taux fixe (63,71% de l'encours) influe à la hausse sur le taux moyen d'intérêt payé, mais correspond à un choix de la part de la municipalité de sécuriser sa dette.

4. Les autres chapitres budgétaires des ressources d'investissement

Les autres chapitres de recettes d'investissement sont les chapitres 20 à 23, 27, 45, 040 et 041.

- **chapitres 20 à 23** : Il n'y a pas eu de mandat en 2017
- **chapitre 040 « opération d'ordre de transfert entre section »** totalise 6,54M€ et correspond aux dépenses de fonctionnement du chapitre 042. Il comprend notamment l'amortissement des biens d'investissement, les cessions d'immobilisations enregistrées aux comptes 192 et 21.
- **chapitre 041 « opérations patrimoniales »** a comptabilisé 6,6 k€
- **chapitre 27 « autres immobilisations immobilières »** correspond notamment à l'encaissement de la vente SCI franc Marché-première tranche pour 864Keuros.

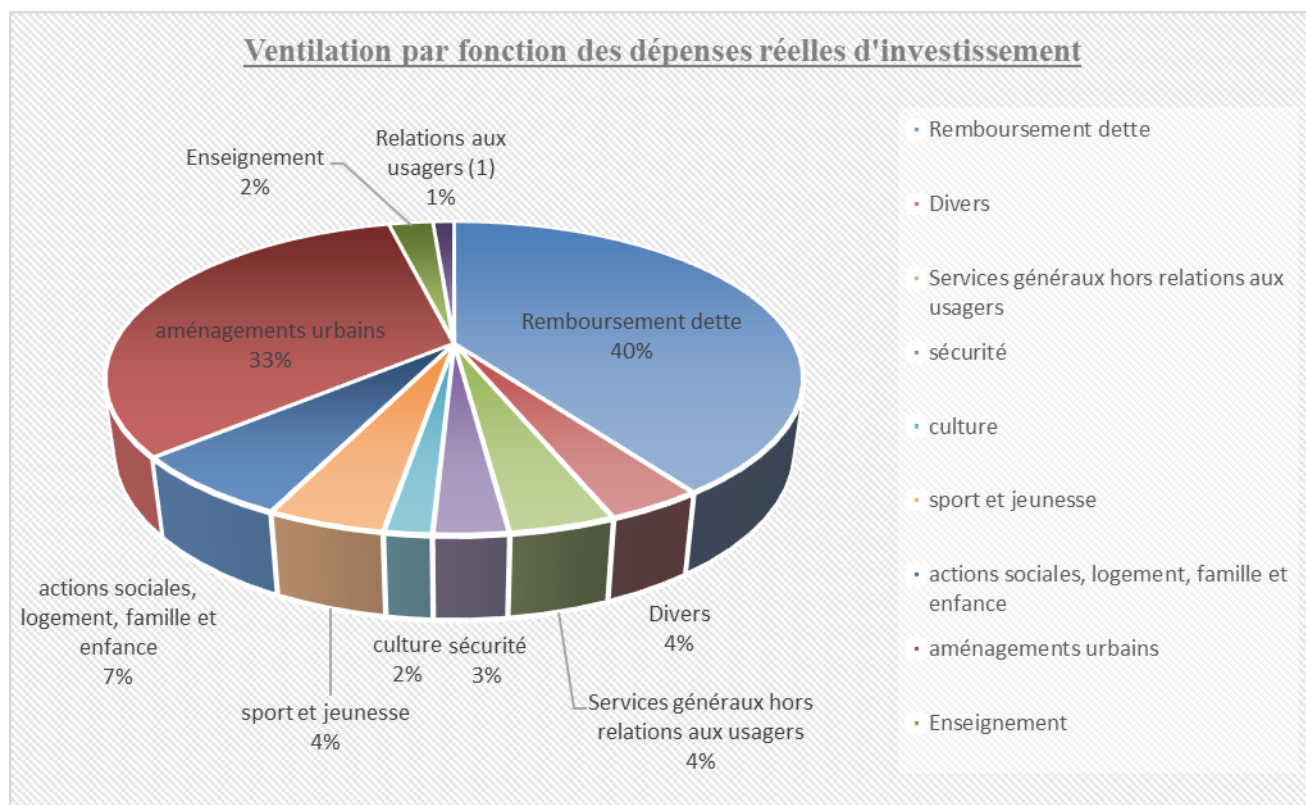
B. Les emplois d'investissement

Les dépenses d'investissement, hors report des dépenses engagées (RAR), totalisent 21,6M€ contre 23,5M€ par rapport à 2016 et représentent 21,90% des dépenses totales de 2017.

Elles se décomposent de la manière suivante :

	Chap.	Libellé	Total réalisations 2015	Total réalisations 2016	Total réalisations 2017	Variation 2017/2016	Variation 2017/2016 en %
D E P E N S E S	10	Dotations, fonds divers et réserves		471 321	717 557	246 236 €	52,24%
	13	Subventions d'investissement	4 070 €	30 470	33 459	2 989 €	9,81%
	16	Emprunts et dettes assimilées	8 050 228 €	8 585 970	8 721 279	135 309 €	1,58%
	20	Immobilisations incorporelles	509 223 €	250 510	244 041	- 6 469 €	-2,58%
	204	Subventions d'équipement versées	475 016 €	431 797	127 736	- 304 061 €	-70,42%
	21	Immobilisations corporelles	5 033 544 €	7 380 751	6 528 438	- 852 313 €	-11,55%
	23	Constructions en cours	8 605 478 €	5 117 022	3 678 328	- 1 438 694 €	-28,12%
	27	Autres immobilisations financières	661 700 €	1 072 500	1 500 000	427 500 €	39,86%
	45	Total des opérations pour compte de tiers	1 104 €	21 841	36 116	14 275 €	65,36%
	040	Opérations de transferts entre sections	42 181 €	74 061	74 305	244 €	0,33%
	041	Opérations patrimoniales	171 017 €	72 472	6 608	- 65 864 €	-90,88%
		TOTAL	23 553 561 €	23 508 715 €	21 667 866 €	- 1 840 849 €	-7,83%

1. La répartition par fonction de nos dépenses d'investissement

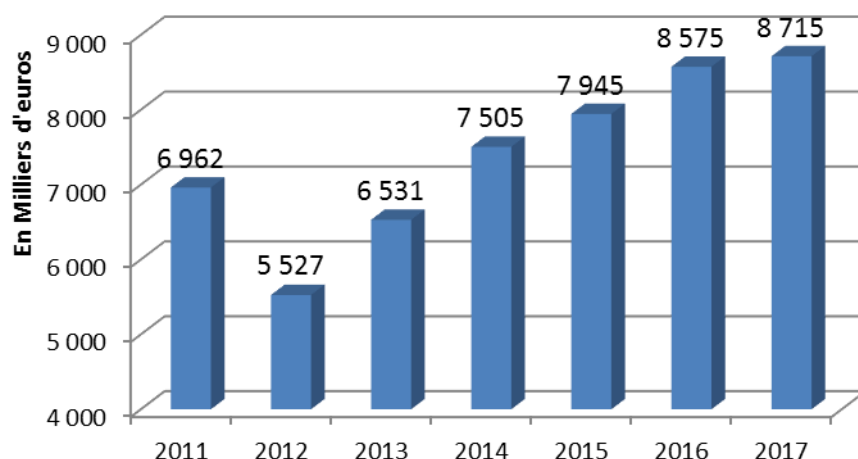


2. La répartition par nature de nos dépenses d'investissement

a) Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées

Ce chapitre totalise 8,7M€ et a été réalisé à hauteur de 98,84% et porte essentiellement sur des remboursements en capital d'emprunts qui ont varié ces dernières années de la manière suivante :

Remboursement en capital des emprunts ⁽¹⁾



⁽¹⁾ la différence de 6 596,45€ correspond à des dépôts et cautionnement versés.

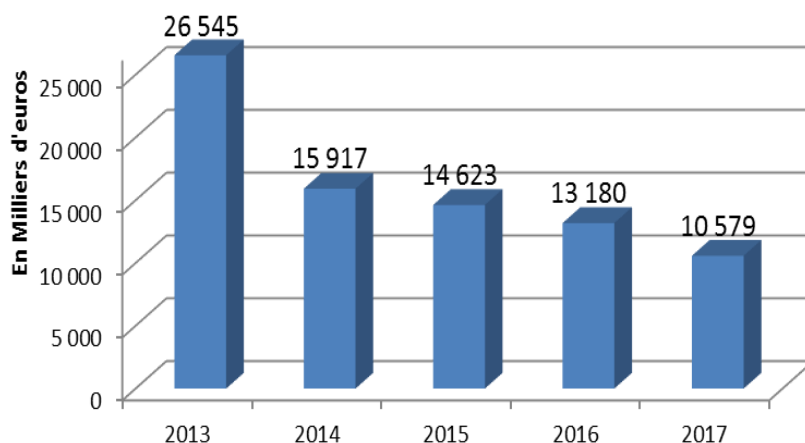
Les remboursements en capital des emprunts courant 2017 ont été importants (8,71M€) et contribuent au désendettement de la Ville : en effet, la diminution de l'encours de la dette de -3,7M€ s'obtient par différence entre le recours à de nouveaux emprunts (+5M€) et les remboursements effectués en cours d'année (-8,71M€).

b) Chapitres 20 à 23 immobilisations, opérations d'équipement et chapitre 204 subventions d'équipement

Ces chapitres correspondent aux dépenses d'équipement, hors RAR, d'une collectivité hors opérations pour le compte de tiers et totalisent 10,58M€ en 2017 :

Dépenses d'équipement

(dépenses équipement brut + subventions d'équipement)



Les principales réalisations de l'année 2017 sont notamment les suivantes :

Principales opérations d'investissement	Mandaté 2017
Abords Centre Comm Champs Dolents	167 003,86 €
ACQUIS FONCIERES	763 738,84 €
Aire De Jeux	100 701,60 €
BATIMENTS SERVICES MUNICIPAUX	169 962,49 €
Boucle locale Trvx Genie Civil	50 713,98 €
Carrefour Fg St Jean/St Quentin	21 892,69 €

CATHEDRALE MISE EN LUMIERE	8 772,00 €
Chenil	7 463,40 €
Cimetieres	1 770,00 €
CITE LEONIDAS GOURDAIN	63 154,38 €
COEUR DE VILLE	38 166,00 €
Creche Lebesgue	1 299 675,82 €
Creche St Lucien	66 089,04 €
CTM	3 247,39 €
Demolition centre cial Bellevue	221 702,28 €
Eclairage Public	1 813 825,66 €
Ecole Aragon	11 921,57 €
Ecole Kergomard	648,00 €
ECOSPACE	8 176,97 €
EGLISE DE MARISSEL	948,00 €
EGLISE ST ETIENNE	19 791,00 €
Elispace	114 070,55 €
équipement vidéo protection	450 031,25 €
equipt informatique des ecoles	44 626,13 €
Equipt Informatique Divers	123 670,50 €
Féeries de Noël	113 630,22 €
Feux Tricolores	57 030,00 €
GALERIE TAPISSERIE	40 406,22 €
GESTION BATIMENTS / CHAUFFAGE SECURITE	163 322,60 €
Gros matériel technique espaces verts	88 977,38 €
Jardins Familiaux	57 176,81 €
LOCAUX F BUISSON (anc.école/locaux archives+archéo)	73 689,12 €
MAISON QUARTIER ST LUCIEN	47 052,00 €
Matériel équipement alarme et accès, réparations hors contrats	31 290,54 €
Maternelle Greber	13 716,00 €
MOBILIER SCOLAIRE	69 606,10 €
Parking Clemenceau	48 332,24 €
PISTES CYCLABLES	69 147,51 €
PLACE J HACHETTE	31 572,74 €
PLAN ACTION QUARTIER	64 472,90 €
Plan D'eau Canada	47 273,73 €
Programme Revetement	883 206,53 €
Régulation du trafic	69 369,60 €
RENOVATION DES ECOLES	159 456,87 €
Renovation des Gymnases	135 791,41 €
SECURITE ROUTIERE	71 325,43 €
Serre municipale	21 636,96 €
SKATE PARK	95 759,65 €
Stade Brisson	82 868,39 €
STADE P.OMET	164 271,94 €
TABLEAUX BLANCS INTERACTIFS	21 720,00 €
TABLEAUX BLANCS INTERACTIFS TRVX INSTALL & CABLAGE	12 075,07 €
Voirie	282 127,76 €

Situation des autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) au 31/12/2017

Cf. page suivante

No AP	Libellé	Montant des AP			Montant des CP			
		Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017 (BP+BS)	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs (cumul au 31/12/16)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2017 (BP+Reports+BS+VC)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au-delà de 2017)
30	Dévolement de réseaux Quartier St Lucien	1 120 000,00 €		1 120 000,00 €	1 083 532,53 €	17 288,36 €	0,00 €	-terminé-
44	Cœur de Ville aménagement Place Jeanne Hachette	5 800 000,00 €		5 800 000,00 €	5 721 234,44 €	78 765,56 €	31 572,74 €	-terminé-
45	Cœur de Ville aménagement zone 30	1 055 000,00 €		1 055 000,00 €	552 320,02 €	101 346,00	38 166,00 €	464 513,98 €
46	Réhabilitation d'une crèche	1 000 000,00 €	1 400 000,00 €	2 400 000,00 €	57 816,08 €	2 342 183,92 €	1 299 675,82 €	1 042 508,10 €
47	Rénovation maison quartier St Lucien (centre social interquartiers)	1 300 000,00 €	1 300 000,00 €	2 600 000,00 €	56 803,24 €	1 148 956,00 €	47 052,00 €	2 496 144,76 €
48	Vestiaires stade P Omet	790 000,00 €		790 000,00 €	693 623,94 €	95 036,95 €	68 059,13 €	28 316,93 €
49	Plan de rénovation des écoles	3 000 000,00 €		3 000 000,00 €	426 805,20 €	1 095 052,60 €	172 026,44 €	2 401 168,36 €
50	Plan de réhabilitation des gymnases	2 070 000,00 €		2 070 000,00 €	32 208,30 €	878 796,37 €	135 791,41 €	1 902 000,29 €
51	Plan de rénovation des Accueils de Loisirs sans Hébergement	750 000,00 €	810 000,00 €	1 560 000,00 €	1 116,00 €	5 813,04 €	5 813,04 €	1 553 070,96 €
52	Plan Lumière (renouvelit de l'éclairage public / contrat de performance énergétique)	8 850 000,00 €		8 850 000,00 €	2 105 023,39 €	2 120 000,00 €	1 803 061,66 €	4 941 914,95 €
53	Plan Maxi Voirie	6 900 000,00 €		6 900 000,00 €	1 380 241,15 €	1 872 701,51 €	1 528 540,54 €	3 991 218,31 €
54	Salle des Fêtes	600 000,00 €		600 000,00 €	13 950,00 €	26 880,00 €	0,00 €	586 050,00 €
Total >>>		33 235 000,00 €	3 510 000,00 €	36 745 000,00 €	12 124 674,29 €	9 782 820,31 €	5 129 758,78 €	19 406 906,64 €
Autorisations de Programme clôturées au BS :								
38	Tennis couverts	3 400 000,00 €		3 400 000,00 €	3 379 264,07 €			-terminé-
41	Coteaux St Jean- Etudes et travaux	1 742 871,25 €		1 742 871,25 €	1 710 287,38 €			-terminé-

e) Les autres chapitres budgétaires des emplois d'investissement

- **le chapitre 040 « opération d'ordre entre section »** est la contrepartie du chapitre 042 des recettes de fonctionnement, soit 74k€.
- **le chapitre 041 « opérations patrimoniales »** totalise 6,6k€. (opération d'ordre sur vente terrain à l'euro symbolique)
- **le chapitre 27 « autres immobilisations financières »** avec 1,5 M€ (paiement différé en dation / vente SCI Franc Marché)

Ratios légaux définis à l'article R2313-1 du CGCT et répartition sur 100 euros du budget.

Informations financières – ratios (1)		CA 2016	CA 2017	Moyenne strate (2)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 250	1 256	1 395
2	Produit des impositions directes/population	661	669	633
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 529	1 520	1 582
4	Dépenses d'équipement brut/population	225	186	260
5	Encours de dette/population	1 079	1 022	1 475
6	DGF/population	225	218	269
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonct.	63,3%	64,2%	58,9%
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct.	91,7%	92,8%	96,5%
10	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	14,7%	12,3%	16,4%
11	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	70,6%	67,2%	93,2%

(1) Cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT.

(2)source : les collectivités locales en chiffres 2017 – CA 2015

REPARTITION SUR 100 EUROS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 (FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT)

Dépenses	
Rappel CA 2016	CA 2017

Sécurité	
6,69 €	6,19 €

Culture	
5,40 €	5,49 €

Sport et jeunesse	
20,70 €	17,11 €

Actions sociales, logement, économie	
8,70 €	11,08 €



Recettes	
Rappel CA 2016	CA 2017

Impôts locaux et taxes diverses (2)	
44,30 €	43,82 €

Agglo du beauvaisis (3)	
21,57 €	19,67 €

Etat (4)	
17,61 €	19,27 €

Département	
0,08 €	0,07 €



Aménagements urbains	
25,28 €	23,30 €

Enseignement	
18,07 €	16,68 €

Relation aux usagers (1)	
5,29 €	5,87 €

Dettes	
10,83 €	11,16 €

Créances	
1,41 €	1,94 €

Divers (5)	
2,92 €	1,18 €



Région	
0,48 €	0,12 €

Autres subventions dont CAF	
3,82 €	2,91 €

Cessions foncières	
0,29 €	2,13 €

Usagers	
2,74 €	3,10 €

Emprunts	
4,73 €	5,22 €

Divers (5)	
5,18 €	3,69 €

(1) les relations aux usagers comprennent l'administration de l'Etat, la communication, les fêtes et cérémonies, les cimetières.

(2) les **impôts locaux** comprennent la taxe d'habitation, la taxe foncière sur le bâti et non bâti, les **taxes diverses**, dont la taxe sur l'électricité, la taxe d'aménagement, la taxe sur la publicité extérieure, les droits de stationnement, de place, les droits de mutation etc.

(3) Les recettes de l'Agglomération comprennent l'attribution de compensation, la dotation de solidarité communautaire et les remboursements de personnels mutualisés

(4) les dotations de l'Etat comprennent la Dotation Globale de Fonctionnement, le FCTVA, les produits des amendes de police et les autres subventions d'Etat

(5) les diverses recettes comprennent les remboursements de frais de personnel, les revenus des immeubles, les recettes exceptionnelles.

BUDGETS ANNEXES

Rappelons que le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Ainsi, les comptes administratifs 2017 des budgets annexes ont été précédés par les votes des budgets primitifs 2017 (en date du 16/12/2016, 03/02/2017 et 12/05/2017), et des décisions modificatives (le 29/06/2017).

A – Eau

1 – Les résultats 2017

Section	Reprise résultats 2016 (1)	Résultat d'exécution 2017	Résultats de clôture 2017 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	57 816,35	478 368,74	536 185,09	0,00	536 185,09
Investissement	-1 274 531,49	1 462 550,22	188 018,73	-516 866,29	-328 847,56
Total :	-1 216 715,14	1 940 918,96	724 203,82	-516 866,29	207 337,53

(1) la reprise des résultats 2016 correspond aux résultats issus du compte administratif 2016 et de l'affectation partielle du résultat en investissement : en effet, le résultat 2016 était de + 602.734,84 € en fonctionnement, à diminuer de l'affectation de 544.918,49€ en investissement (délibération du 12/05/2017), d'où la reprise de résultat 2016 en fonctionnement de 57.816,35€.

Le résultat de clôture 2017 est excédentaire de 724.203,82 € compte tenu du résultat de la section de fonctionnement qui dégage un excédent de 536.185,09 € et de l'excédent de financement de la section d'investissement de 188.018,73 €.

Compte tenu du besoin de financement issu du solde des restes à réaliser (-516.866,29 €), le résultat cumulé du budget eau dégage un excédent de 207.337,53 €. Ce résultat sera repris à la prochaine décision modificative.

2 - Section de fonctionnement

Recettes

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2016	Prévisions 2017	Réalisé 2017	Taux réal.	Explications
70	70128	Autres redevances et taxes	920 536	1 000 000	1 258 895	126%	Produit de la surtaxe de l'eau
042	777	Quote part subvention d'investissement	18 796	10 000	9 501	95%	Amortissement des subventions d'équipement reçues.
-	-	Autres	452 410	43	114	-	-
-	-	Total :	1 391 742	1 010 043	1 268 510	126%	

Dépenses

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2016	Prévisions 2017	Réalisé 2017	Taux réal.	Explications
011	6287	Remboursement de frais	69 090	62 579	62 579	100%	Refacturation des frais d'administration générale supportés par le budget principal.
012	6218	Remboursement de frais de personnel	35 137	35 008	34 965	100%	Personnel de l'Assainissement mis à disposition pour l'Eau
012	-	Charges de personnel hors remboursement de personnel	67 028	76 235	63 435	83%	Rémunérations des personnels affectés à ce budget annexe.
66	-	Charges financières	52 797	87 300	67 710	78%	-
042	6811	Dotations aux amortissements	554 454	555 700	555 699	100%	Dotations aux amortissements des réseaux d'adduction d'eau et des installations techniques
-	-	Autres dépenses de fonctionnement diverses	10 502	251 037	5 753	2%	les prévisions intégraient 233K€ de prélèvement en faveur de la section d'investissement.
-	-	Total :	789 007	1 067 859	790 142	74%	-

3 - Section d'investissement

Ressources

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2016	Prévisions 2017	Réalisé 2017	Taux réal.	Explications
10	1068	Autres réserves	35 934	544 918	544 918	100%	Part affectée du résultat de fonctionnement en investissement selon délibération du 12/05/2017.
16	1641	Emprunts	1 450 000	1 632 513	1 600 000	98%	Recours à l'emprunt
041	21531 et 21351	Réseaux d'adduction d'eau	270 099	350 000	212 717	61%	Mouvement d'ordre avec pour contrepartie un emploi en investissement pour le transfert des droits à déduction de TVA.
27	2762	Créance transfert droits déduction TVA	270 099	350 000	212 717	61%	Créance sur transfert du droit à déduction de TVA.
040	28	Amortissement installation, matériel ...	554 454	555 700	555 699	100%	Amortissement des biens
-	-	Autres recettes d'investissement	0	233 287	0	-	la prévision correspond au prélèvement en provenance du fct.
	-	Total :	2 580 586	3 666 418	3 126 052	85%	-

(1) s'agissant **de l'encours de la dette du budget annexe de l'eau**, on peut souligner :

- qu'il atteint 5,85 M€ au 31/12/2017, à comparer aux 3,9 M€ du 31/12/2016 : c'est le recours à l'emprunt de 1,6M€.
- que 100% de l'encours est classé 1A sur l'échelle de Gissler, soit la classe la plus sécurisée : il s'agit donc d'emprunts non structurés et sans risque,
- que le taux moyen pondéré au 31/12/2017 ressort à 1,56% au lieu des 1,70% de fin 2016. Cette baisse du taux moyen sur l'ensemble de l'encours de la dette de ce budget annexe est liée aux taux payés sur les emprunts contractés à taux variable (taux moyen de 1,07% pour un encours de 1,13M€) qui sont inférieurs à ceux des emprunts à taux fixe (taux moyen de 1,71% pour un encours de 3,76M€).

Emplois ⁽¹⁾

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2016	Prévisions 2017	Réalisé 2017	Taux réal.	Explications
16	-	Emprunts et dettes assimilés	355 287	450 000	423 145	94%	Remboursement du capital des emprunts souscrits.
23	2313	Construction	268 603	108 196	55 547	51%	Travaux sur réservoirs d'eau
23	2315	Installation	1 168 453	1 472 191	962 592	65%	Travaux de renforcement du réseau.
041	2762	Créances sur transfert droits à déduction de TVA	270 099	350 000	212 717	61%	Mouvement d'ordre avec pour contrepartie une ressource d'investissement pour le transfert des droits à déduction de TVA.
	-	Autres dépenses diverses	921 315	11 500	9 501	83%	dont l'essentiel correspond à l'amortissement des subventions d'investissement reçues.
	-	Total :	2 983 757	2 391 887	1 663 502	70%	

(1) hors reprise de résultats, ce qui explique l'écart entre les prévisions de ressources et d'emplois.

B – Régie Exploitation Elispace

1 – Les résultats 2017

Section	Reprise résultats 2016 (1)	Résultat d'exécution 2017	Résultats de clôture 2017 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	58 546,34	-3 558,53	54 987,81	-54 987,81	0,00
Total :	58 546,34	-3 558,53	54 987,81	-54 987,81	0,00

⁽¹⁾ la reprise des résultats 2016 correspond aux résultats issus du compte administratif 2016.

Le résultat de clôture 2017 est de 54.987,81 € compte tenu de l'excédent de financement de la section d'investissement. Le besoin de financement issu du solde des restes à réaliser (-54.987,81 €) rend nul le résultat cumulé du budget Elispace.

2 - Section de fonctionnement

Recettes

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2016	Prévisions 2017	Réalisé 2017	Taux réal.	Explications
70	7078	Autres marchandises	13 448	8 000	9 927	124%	Ventes cafétéria
70	70878	autres redevables	201 409	115 000	89 227	78%	Facturation frais annexes à la location
75	752	Revenus des immeubles	150 011	165 000	106 571	65%	Location de la salle
75	7552	Prise en charge déficit par budget principal	337 787	432 620	398 968	92%	Subvention en provenance du budget principal.
-	-	Autres recettes de fonctionnement diverses	3 294	10 000	10 722	107%	-
-	-	Total :	705 949	730 620	615 415	84%	

Dépenses

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2016	Prévisions 2017	Réalisé 2017	Taux réal.	Explications
011	-	Charges à caractère général	364 768	369 448	298 805	81%	Ensemble de dépenses contribuant à l'activité, tels prestations de service (10.513€), les fluides (67.855€), maintenance matériels (21.400€), gardiennage (36.992€), frais de nettoyage des locaux (11.627€) et la refacturation partielle des frais d'administration générale supportés par le budget principal (94.424€).
012	-	Charges de personnel	303 836	324 976	280 903	86%	Rémunérations des personnels affectés à cet équipement.
042	6811	Dot. Amortissement	31 869	33 525	33 524	100%	-
-	-	Autres dépenses de fonctionnement diverses	5 475	2 671	2 183	82%	-
-	-	Total :	705 949	730 620	615 415	84%	

3 - Section d'investissement

Ressources ⁽¹⁾

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2016	Prévisions 2017	Réalisé 2017	Taux réal.	Explications
10	1068	Excédent de fct. Capitalisés	0	0	0	-	Absence d'affectation du résultat de fonctionnement en investissement.
13	13141	Subv. équipement collectivité rattachement	140 280	130 000	114 071	88%	subvention en provenance du budget principal
-	-	Autres recettes d'investissement diverses	31 870	33 525	33 524	100%	dotations aux amortissements des biens renouvelables.
	-	Total :	172 149	163 525	147 595	90%	-

Emplois ⁽¹⁾

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2016	Prévisions 2017	Réalisé 2017	Taux réal.	Explications
20-23	-	Dépenses d'équipement brut	27 430	212 071	141 154	67%	Renouvellement matériels, mobilier et travaux .
	-	Autres dépenses d'investissement	1 467	10 000	10 000	100%	Amortissement subvention en provenance du budget principal cumulée au 31/12/2015 (article 13141).
	-	Total :	28 897	222 071	151 153	68%	

(1) hors reprise de résultats, ce qui explique l'écart entre les prévisions de ressources et d'emplois.

C – Lotissement Longue Haie

Tout comme pour l'ensemble des budgets de zone, seuls les mouvements réels sont explicités dans le présent rapport de présentation.

1 – Les résultats 2017

Section	Reprise résultats 2016 (1)	Résultat d'exécution 2017	Résultats de clôture 2017 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	131 928,73	0,00	131 928,73	0,00	131 928,73
Investissement	-511 717,43	-26 697,54	-538 414,97	0,00	-538 414,97
Total :	-379 788,70	-26 697,54	-406 486,24	0,00	-406 486,24

Le résultat de clôture 2017 est déficitaire de 406.486,24 € compte tenu du résultat de la section de fonctionnement qui dégage un excédent de 131.929 € et un besoin de financement de la section d'investissement de 538.414,97 €. Le résultat cumulé de ce budget annexe est déficitaire de 406.486,24 € compte tenu de l'absence de restes à réaliser.

2 - Section de fonctionnement

Recettes ⁽¹⁾

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2016	Prévisions 2017	Réalisé 2017	Taux réal.	Explications
70	7015	Vente de terrains aménagés	498 120	300 000	0	0%	Ventes parcelles
-	-	Autres	0	0	0		-
-	-	Total :	498 120	300 000	0	0%	

Dépenses ⁽¹⁾

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2016	Prévisions 2017	Réalisé 2017	Taux réal.	Explications
011	6045 /605	Achat de matériel et travaux	0	55 701	26 698	48%	Travaux d'aménagement
-	-	Autres dépenses de fonctionnement diverses	20 120	3 000	0	-	-
-	-	Total :	20 120	58 701	26 698	45%	-

⁽¹⁾ dépenses réelles uniquement : les mouvements d'ordre neutralisent le déséquilibre de la section de fonctionnement qui est « reporté » sur la section d'investissement pour mouvementer les stocks.

3 - Section d'investissement

Ressources ⁽¹⁾

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2016	Prévisions 2017	Réalisé 2017	Taux réal.	Explications
16	1641	Emprunts en euros	0	138 490	0	0%	Recours à l'emprunt non réalisé
-	-	Total :	0	138 490	0	0%	

(1) recettes réelles uniquement

Emplois

Pas d'exécution sur cette section

E – Lotissement Agel

Tout comme pour l'ensemble des budgets de zone, seuls les mouvements réels sont explicités dans le présent rapport de présentation.

1 – Les résultats 2017

Section	Reprise résultats 2016 (1)	Résultat d'exécution 2017	Résultats de clôture 2017 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	950 000,00	450 000,00	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00
Investissement	-2 389 997,29	950 000,00	-1 439 997,29	0,00	-1 439 997,29
Total :	-1 439 997,29	1 400 000,00	-39 997,29	0,00	-39 997,29

Le résultat de clôture 2017 est déficitaire de 39.997,29€ compte tenu de l'excédent dégagé par la section de fonctionnement de 1.400.000€ et du besoin de financement de la section d'investissement de 1.439.997,29€.

2 - Section de fonctionnement

Recettes ⁽¹⁾

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2016	Prévisions 2017	Réalisé 2017	Taux réal.	Explications
74	74741	Participation commune	950 000	0	1 400 000	-	selon délibération du 06/07/2017 décidant d'allouer à ce budget annexe une subvention à partir du budget principal.
-	-	Autres recettes	0	0	0	-	-
-	-	Total :	950 000	0	1 400 000	-	-

Dépenses ⁽¹⁾

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2016	Prévisions 2017	Réalisé 2017	Taux réal.	Explications
011	6045/605	Achat de matériel et travaux	0	10 000	0	0%	Travaux non réalisés.
-	-	Autres dépenses de fct diverses	0	0	0	-	-
-	-	Total :	0	10 000	0	0%	-

(1) dépenses réelles uniquement : les mouvements d'ordre neutralisent le déséquilibre de la section de fonctionnement qui est « reporté » sur la section d'investissement pour mouvementer les stocks.

3 - Section d'investissement

Ressources ⁽¹⁾

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2016	Prévisions 2017	Réalisé 2017	Taux réal.	Explications
16	1641	Emprunt en euros	0	1 449 997	0	0%	Prévision de recours à l'emprunt non exécutée compte tenu de la volonté de ne plus recourir à l'emprunt sur ce budget annexe.
-	-	Autres	750 000	0	0	-	-
-	-	Total :	750 000	1 449 997	0	0%	

(1) recettes réelles uniquement

L'encours de la dette du budget annexe Agel (3.9M€), correspond aux avances du budget principal (2,5M€ en 2011, 0,65M€ en 2015 et 0,75M€ en 2016) visant à combler le besoin de financement du budget annexe

Il s'agit d'un prêt sans intérêts, à rembourser au budget principal au fur et à mesure de la commercialisation des parcelles aménagées).

Emplois

Pas d'exécution.

F – Lotissement PA Tilloy

Tout comme pour l'ensemble des budgets de zone, seuls les mouvements réels sont explicités.

Il est rappelé que cette zone à vocation économique devrait relever de la compétence de l'EPCI, soit de l'agglomération du Beauvaisis compte tenu du changement législatif intervenu avec la loi NOTRe. Il a été envisagé dès 2017 de transférer ce budget annexe à l'agglomération du Beauvaisis.

Ce transfert a été suspendu dans l'attente d'une étude menée par l'agglomération et portant sur la globalité des zones économiques à transférer gérées par l'ensemble des communes membres.

1 – Les résultats 2017

Section	Reprise résultats 2016 (1)	Résultat d'exécution 2017	Résultats de clôture 2017 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	-785 778,93	-5 756,58	-791 535,51	0,00	-791 535,51
Investissement	690 000,00	0,00	690 000,00	0,00	690 000,00
Total :	-95 778,93	-5 756,58	-101 535,51	0,00	-101 535,51

Le résultat de clôture 2017 est déficitaire de -101.535,51 € compte tenu du déficit de la section de fonctionnement de 791.535,51 € et de l'excédent de financement de la section d'investissement de 690.000 €. Le résultat cumulé de ce budget annexe atteint -101.535,51 € en l'absence de restes à réaliser.

2 - Section de fonctionnement

Recettes ⁽¹⁾

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2016	Prévisions 2017 ⁽¹⁾	Réalisé 2017	Taux réal.	Explications
70	7015	Vente de terrains aménagés	0	823 597	0	0%	Pas de reprise des parcelles à commercialiser par la CAB
-	-	Autres	0	0	0	-	-
-	-	Total :	0	823 597	0	0%	-

Dépenses ⁽¹⁾

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2016	Prévisions 2017 ⁽¹⁾	Réalisé 2017	Taux réal.	Explications
66	605	Achat matériel et travaux	0	29 818	0	0%	Travaux d'aménagements.
-	-	Autres dépenses de fct diverses	4 067	8 000	5 757	72%	Frais financiers et bancaires
-	-	Total :	4 067	37 818	5 757	15%	-

3 - Section d'investissement

Ressources

Pas d'exécution.

Emplois

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2016	Prévisions 2017 ⁽¹⁾	Réalisé 2017	Taux réal.	Explications
16	1641	Emprunts en euros	0	690 000	0	-	Emprunt non transféré à la CAB
-	-	Total :	0	690 000	0	-	

s'agissant **de l'encours de la dette du budget annexe Tilloy**, on peut souligner :

- qu'il atteint 0,7M€ au 31/12/2017
- que 100% de l'encours est classé 1A sur l'échelle de Gissler, soit la classe la plus sécurisée : il s'agit donc d'emprunts non structurés et sans risque,
- que le taux moyen pondéré au 31/12/2017 ressort à 0,84% et correspond au taux payé sur cet emprunt unique.

RESULTATS CONSOLIDES

Les résultats 2017 (arrondis à l'euro le plus proche) consolidés du budget principal et des budgets annexes s'établissent donc ainsi :

	Reprise des résultats 2016	Recettes exercice 2017	Dépenses exercice 2017	Résultat exécution 2017	Résultat de clôture 2017	Solde restes à réaliser	Résultat cumulé au 31/12/2017
Fonctionnement :							
Budget Principal	2 668 768,38	85 607 659,13	77 241 692,57	8 365 966,56	11 034 734,94	0,00	11 034 734,94
Eau	57 816,35	1 268 510,39	790 141,65	478 368,74	536 185,09	0,00	536 185,09
Elispace	0,00	615 415,01	615 415,01	0,00	0,00	0,00	0,00
Lotissement longue haie	131 928,73	26 697,54	26 697,54	0,00	131 928,73	0,00	131 928,73
Lotissement Agel	950 000,00	1 400 000,00	950 000,00	450 000,00	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00
Lotissement PA Tilloy	-785 778,93	0,00	5 756,58	-5 756,58	-791 535,51	0,00	-791 535,51
Total fonctionnement :	3 022 734,53	88 918 282,07	79 629 703,35	9 288 578,72	12 311 313,25	0,00	12 311 313,25
Investissement :							
Budget Principal	-5 569 382,62	26 721 083,04	21 667 865,62	5 053 217,42	-516 165,20	-3 653 173,89	-4 169 339,09
Eau	-1 274 531,49	3 126 052,19	1 663 501,97	1 462 550,22	188 018,73	-516 866,29	-328 847,56
Elispace	58 546,34	147 594,88	151 153,41	-3 558,53	54 987,81	-54 987,81	0,00
Lotissement longue haie	-511 717,43	0,00	26 697,54	-26 697,54	-538 414,97		-538 414,97
Lotissement Agel	-2 389 997,29	950 000,00	0,00	950 000,00	-1 439 997,29		-1 439 997,29
Lotissement PA Tilloy	690 000,00	0,00	0,00	0,00	690 000,00		690 000,00
Total Investissement :	-8 997 082,49	30 944 730,11	23 509 218,54	7 435 511,57	-1 561 570,92	-4 225 027,99	-5 786 598,91
Cumul Fct. et Inv. :							
Budget Principal	-2 900 614,24	112 328 742,17	98 909 558,19	13 419 183,98	10 518 569,74	-3 653 173,89	6 865 395,85
Eau	-1 216 715,14	4 394 562,58	2 453 643,62	1 940 918,96	724 203,82	-516 866,29	207 337,53
Elispace	58 546,34	763 009,89	766 568,42	-3 558,53	54 987,81	-54 987,81	0,00
Lotissement longue haie	-379 788,70	26 697,54	53 395,08	-26 697,54	-406 486,24	0,00	-406 486,24
Lotissement Agel	-1 439 997,29	2 350 000,00	950 000,00	1 400 000,00	-39 997,29	0,00	-39 997,29
Lotissement PA Tilloy	-95 778,93	0,00	5 756,58	-5 756,58	-101 535,51	0,00	-101 535,51
Total Général :	-5 974 347,96	119 863 012,18	103 138 921,89	16 724 090,29	10 749 742,33	-4 225 027,99	6 524 714,34

NB : le résultat de clôture au 31/12/2017 pour l'ensemble des budgets est excédentaire de +10,75M€ en raison des résultats excédentaires des budgets principal (+10,5M€), eau (724k€), et elispace (55k€), qui compensent les résultats déficitaires des budgets Longue haie (-406k€), Agel (-40k€) et Tilloy (-101k€).

ANNEXE n°1 - Indice synthétique avant et après réforme

CRITERES	Ecart relatif à la moyenne		Pondération	Coefficient pour calcul de l'indice
Potentiel financier / habitant	(PFIN moyen/hab.de la strate) (PFIN/hab.de la commune)	*	45%	= Coef. PFIN
Proportion de logements sociaux (LS)	% de LS de la commune %moyen de LS de la strate	*	15%	= Coef. LS
Proportion de bénéficiaires d'APL	% APL de la commune %moyen APL de la strate	*	30%	= Coef. APL
Revenu / habitant (INSEE)	Revenu moyen/hab.de la strate Revenu/hab.de la commune	*	10%	= Coef. REV
INDICE SYNTHETIQUE DE LA COMMUNE				= SOMME DES 4 COEFFICIENTS

Indice synthétique après réforme

CRITERES	Ecart relatif à la moyenne		Pondération	Coefficient pour calcul de l'indice
Potentiel financier / habitant	(PFIN moyen/hab.de la strate) (PFIN/hab.de la commune)	*	30%	= Coef. PFIN
Proportion de logements sociaux (LS)	% de LS de la commune %moyen de LS de la strate	*	15%	= Coef. LS
Proportion de bénéficiaires d'APL	% APL de la commune %moyen APL de la strate	*	30%	= Coef. APL
Revenu / habitant (INSEE)	Revenu moyen/hab.de la strate Revenu/hab.de la commune	*	25%	= Coef. REV
INDICE SYNTHETIQUE DE LA COMMUNE				= SOMME DES 4 COEFFICIENTS